



RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
20

SOMMAIRE



CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Préambule

Lexique

Économie & aménagement

- Renforcer l'armature économique
- Aménager le territoire

Environnement

- Assainissement
- Service des abonnés
- Eau potable
- Déchets ménagers
- Énergie
- Rivières et zones humides
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

Services publics

- Centre aquatique Ovide
- Petite enfance
- Solidarités : aires d'accueil, ST2I, formations, coopération décentralisée, soutien au milieu associatif
- Mobilité
- Communication

Ressources

- Finances
- Ressources humaines

3

4

5

16

36

53

Couverture :
Conception & réalisation graphique : service communication
Impression Imprimerie Moderne, imprimeur labellisé imprim'vert
(charte pour la réduction de l'impact environnemental, la traçabilité et le traitement des déchets)
Papier certifié PEFC (garantie d'une gestion durable des ressources forestières).

LEXIQUE

ABF	Architectes des bâtiments de France
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADTL	Agence de développement Terres de Lorraine
AERM	Agence de l'eau Rhin-Meuse
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APD	Avant-projet définitif
ARS	Agences régionale de santé
CCBPAM	Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson
CCTP	Cahier des clauses techniques particulières
CDSP	Commission de délégation de service public
CD 54	Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
CEC	Conseiller énergie collectivité
CEE	Certificat d'économie d'énergie
CEN	Conservatoire des espaces naturel
CLE	Commission locale de l'eau
CoPil	Comité de pilotage
CoTech	Comité technique
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CRE	Commission de régulation de l'énergie
CTE	Contrat de transition énergétique
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSP	Délégation de service public
DDT 54	Direction départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle
D3E	Déchets d'équipements électriques et électroniques
EH	Équivalent-habitant
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPFGE	Établissement public foncier Grand Est
EPTB	Établissement public territorial de bassin
FISAC	Fond d'intervention en faveur des services, de l'artisanat et du commerce
FMI	Fréquentation maximale instantanée
GNV	Gaz naturel véhicules
HT	Hors taxes
INRA	Institut national de la recherche agronomique
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MSN	Maître-nageur sauveteur
OAP	Orientations d'aménagement et de programmation
OHS	Office d'hygiène sociale
OM	Ordures ménagères
ONF	Office national des forêts
OPAH RU	Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain
OPH	Office public de l'habitat
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PAV	Point d'apport volontaire
PCA	Plan de continuité d'activité
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PDA	Périmètre délimité des abords
PLP	Programme local de prévention des déchets
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUiH	Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat
PLH	Plan local de l'habitat
PnrL	Parc naturel régional de Lorraine
POS	Plan d'occupation des sols
RAMPE	Relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SARE	Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SEBL	Société d'équipement du bassin lorrain
SEDD	Semaine européenne du développement durable
SIE	Syndicat intercommunal des eaux
SIG	Système d'information géographique
SMGT	Syndicat mixte du Grand Toulous
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
ST2I	Service technique intercommunal et d'insertion
TAD	Transport à la demande
TEPOS	Territoire à énergie positive
ZAE	Zone d'activité économique
ZAC	Zone d'activités commerciales
ZIA	Zone industrielle et artisanale

ÉCONOMIE & AMÉNAGEMENT

- renforcer l'armature économique
- aménager le territoire

RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE

Pôle commercial Jeanne d'Arc Dommartin-lès-Toul

Dès janvier 2020, la CC2T a recruté un bureau d'études spécialisé : IRIS Conseils afin de mener une étude de faisabilité technique concernant l'accessibilité et la circulation sur l'ensemble du secteur Jeanne d'Arc (pôle commercial et emprise de l'ancien hôpital). Objectifs : fluidification de la circulation globale, sécurisation des accès et des cheminements doux, amélioration des dessertes de transports en commun... afin d'accroître l'attractivité économique de l'ensemble du secteur. Trois comités de pilotage et plusieurs points d'échanges techniques et politiques ont été organisés au cours de l'année, associant l'ensemble des partenaires compétents dont la Ville, le CD 54, l'association des commerçants... Lors du dernier trimestre, des propositions d'aménagements ont été présentées par le bureau d'études qui seront, en 2021, précisées en avant-projet précédant la mission de maîtrise d'oeuvre.

Hôpital Jeanne D'Arc

L'ensemble des travaux de démolition par l'Établissement Public Foncier Grand Est s'est achevé. S'ensuit une réflexion sur la commercialisation de l'emprise de l'ancien hôpital avec une communication ciblée permettant la prospection d'entreprises et d'activités économiques dans le domaine de la santé. Perspectives 2021 : rachat du site à l'EPFGE par la CC2T.



Iris Conseil, bureau d'études recruté par la CC2T, a présenté des propositions d'aménagement

Espace du Génie Écrouves

Pépinière et centre d'affaires du Génie

- 4 structures en pépinière pour 10 emplois
- 7 structures en centre d'affaires pour 19 emplois

Le taux d'occupation des bureaux est de 80 % en 2020.

Des sociétés déjà hébergées se sont développées et ont choisi d'étendre leurs bureaux afin de bénéficier de surfaces complémentaires : SOFISUD (cabinet d'expert comptable), CATELIA (bureau d'études) et BUTT IMMO (activités immobilières).

À noter les départs de LG Communication et d'URBI NOV dus à des changements d'activités professionnelles de leurs dirigeants.

Gestionnaire du site, l'ADTL a également organisé des animations collectives : création d'une plateforme collaborative, conférence sur la transformation digitale et formation intitulée « financer et sécuriser le poste client ».

Début 2020 : organisation des vœux par la CC2T et l'ADTL à l'ensemble des locataires du site.

Commercialisation de terrains

Quatre actes de ventes définitifs ont été signés par les sociétés Screensoft, Assurandis et 2 lots dédiés à la construction de pavillons individuels.

Étude d'aménagement

Le cabinet architecte-urbaniste URBICUS a été recruté afin d'imaginer l'aménagement d'un secteur dédié à l'habitat au sud de l'espace du Génie. L'objectif est de proposer le développement de différentes typologies d'habitat pour l'accueil de publics divers (seniors, familles avec enfants, jeunes aux revenus modestes...)

Parc photovoltaïque

Le permis de construire a été déposé en mars 2020 et la procédure d'instruction par les services de l'État lancée. Une réunion publique d'information à la population locale s'est déroulée le 2 octobre 2020.

ZAC Croix Saint-Nicolas Gondreville

Des discussions se sont engagées avec un prospect concernant le terrain en façade de la rue de la Bergerie pour un projet d'installation d'une maison médicale (compromis prévu début 2021).

Fin 2020, la communauté de communes a engagé des discussions pour une cession sur les dernières surfaces disponibles. 7 700 m² restent à commercialiser sur cette zone.



Un projet d'installation d'une maison médicale est en cours.



La zone logistique compte cinq entreprises représentant 400 emplois.

Zone logistique Sud Lorraine Gondreville / Fontenoy-sur-Moselle

- > Zone créée en 1992
- > Transférée à la CC2T en 2018 par le département de Meurthe-et-Moselle
- > 123 ha - 5 entreprises - 400 emplois

- Fin 2019 : lancement d'une étude sur le flux des poids-lourds. Retours de l'étude en septembre 2020.
- Présentation de l'étude au département- décision de réaliser un giratoire à la sortie du pôle logistique.
- Début de construction de deux plateformes de 10 000 m² et 30 000 m² - livraison pour le printemps 2021.

Les communes de Gondreville, de Fontenoy-sur-Moselle, la CC2T et son aménageur Solorem ont décidé de mener une réflexion pour réduire les nuisances visuelles et sonores suite à la construction de deux nouvelles plateformes.

Des discussions sont en cours avec avec deux prospects pour des projets d'installation sur les deux terrains disponibles.

Pôle industriel Toul Europe

Toul

- > Projet de rachat de terrains par l'EPFGE pour le compte de la CC2T
- > Première construction sur les terrains rachetés à la SCI WEGA en 2019



Construction du bâtiment de la société de transport STAT.

Espace K

- Les travaux se sont poursuivis dans le bâtiment 150 pour créer des cellules artisanales
- Vente à la société Meilleur Habitat Français
- Cession de l'ancien bâtiment Acticall à la société MAGNIPIC pour la mise en place de formations
- Plusieurs ventes de terrain : SCI Ekinci, SCI Bruey, SCI Vesia
- Plusieurs permis de construire déposés sur l'arrière de l'espace K
- Lancement d'une réflexion sur le bâtiment 200 (isolation, changement des lampes ...)
- Rachat du site MG Chaudronnerie par la SEBL, aménageur, pour la revente aux Forges du Saut du Tarn

Zone d'activité du Parc de Haye

Bois-de-Haye

Ancienne base de l'OTAN, gérée par l'ONF entre 1968 et 2016, la zone du Parc de Haye est acquise par l'EPFGE à la demande de l'État en septembre 2016 de manière temporaire en vue d'une revente à la collectivité. Elle compte alors 60 entreprises pour près de 1 600 emplois et se déploie sur 121 ha (dont 14 km de voirie).

De nombreuses rencontres ont lieu avec les services de l'État concernant les réseaux. En février 2020, la CC2T retient la SEBL comme aménageur pour la ZAE, qui rachète le site, le 30 juin 2020, à l'EPFGE pour le compte de la CC2T. La SEBL retient un bureau d'étude pour travailler sur les réseaux humides, secs et les infrastructures routières.

Neuf entreprises ont acheté sur la ZAE en 2020 : Publicadeaux, SCI les Maskoutains, SCI LOR'MR, CM IMMO, SCI BENTZ IMMO ... Plusieurs ventes sont en cours pour 2021.



Travaux de réfection du réseau d'eau potable

Actualités diverses

- Engagement des échanges à l'échelle de la Multipole pour la création d'une agence de développement économique sur le périmètre des 13 EPCI qui la composent.
- Poursuite de l'étude sur les tiers-lieux à l'échelle de la Mutipole Sud-Lorraine : en 2020, lancement d'un questionnaire à destination des EPCI concernés afin d'identifier les besoins en termes d'espaces de travail partagés, de collaboration (associative, culturelle, économique...), d'accès aux services publics... En mars, ce sondage a été publié sur le site internet de la CC2T.
- Ile Verte : achat du site reporté début 2021 par la société HB PROCESS
- Réflexion démarrée sur la signalétique de l'ensemble des zones d'activités. La nouvelle identité sera validée par les élus de la commission communication début 2021.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Avec le soutien et le partenariat de la Banque des territoires, du département de Meurthe-et-Moselle et des collectivités, la région Grand Est a mis en place un fond de résistance, auquel la CC2T a abondé à hauteur de 92 000€.

L'ADTL a joué un rôle important dans l'accompagnement des sociétés, les aidant à monter leurs dossiers de demandes d'aides.

Parallèlement, dès le mois d'avril, la CC2T a organisé une distribution gratuite de masques et de solution hydroalcoolique à destination des très petites entreprises. Elles sont 142 à avoir reçu une dotation.

Enfin, des reports de loyers ont été proposés aux entreprises locataires de bâtiments gérés par la CC2T : elles sont une dizaine à en avoir bénéficié.



Mars : distribution de masques aux entreprises du territoire.



TRÈS HAUT DÉBIT

6 communes supplémentaires équipées

L'accès à une connexion Internet de qualité reste un critère essentiel pour l'attractivité résidentielle et économique d'un territoire.

En 2016, la région Grand Est, qui assure le pilotage, a adopté les principes d'un pacte pour la ruralité, dont une des actions phares était le déploiement d'un réseau 100 % fibre optique, par voie de DSP concessive, là où l'initiative privée fait défaut et/ou reste extrêmement onéreuse pour les communes.

Sept départements sont concernés, dont la Meurthe-et-Moselle, avec un raccordement prévu de tous les habitants d'ici 2023.

La CC2T finance également ce projet via un montant de cofinancement fixé à 100 € par prise (22 608 prises sur le territoire, soit une dépense totale de 2 260 800 € étalée sur cinq ans).

En 2020, six communes ont été équipées : Bicqueley, Chaudeney-sur-Moselle, Gye, Ménil-la-Tour, Royaumeix et Sanzey. Au total, environ 4 000 nouveaux logements étaient éligibles à la fibre en fin d'année.

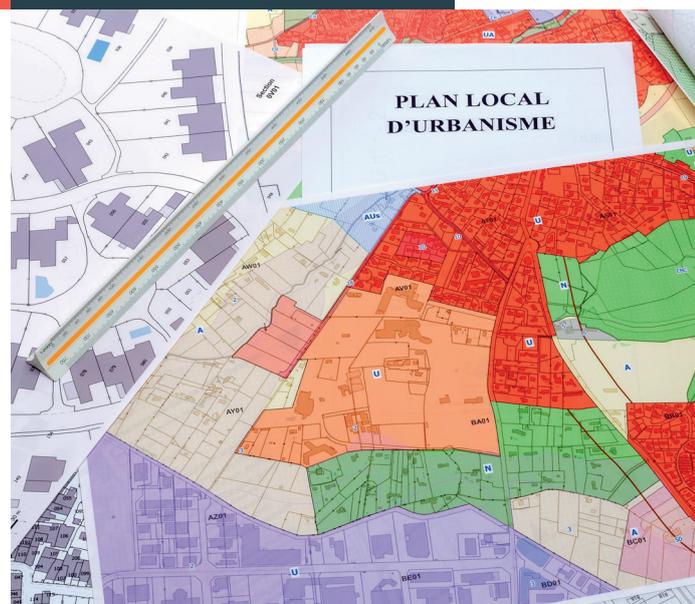
Pour mémoire :

2018 > Boucq, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Pagney-derrière-Barine et Trondes.

2019 > Andilly, Avrainville, Bruley, Lagny et Lucey.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

URBANISME



PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat)

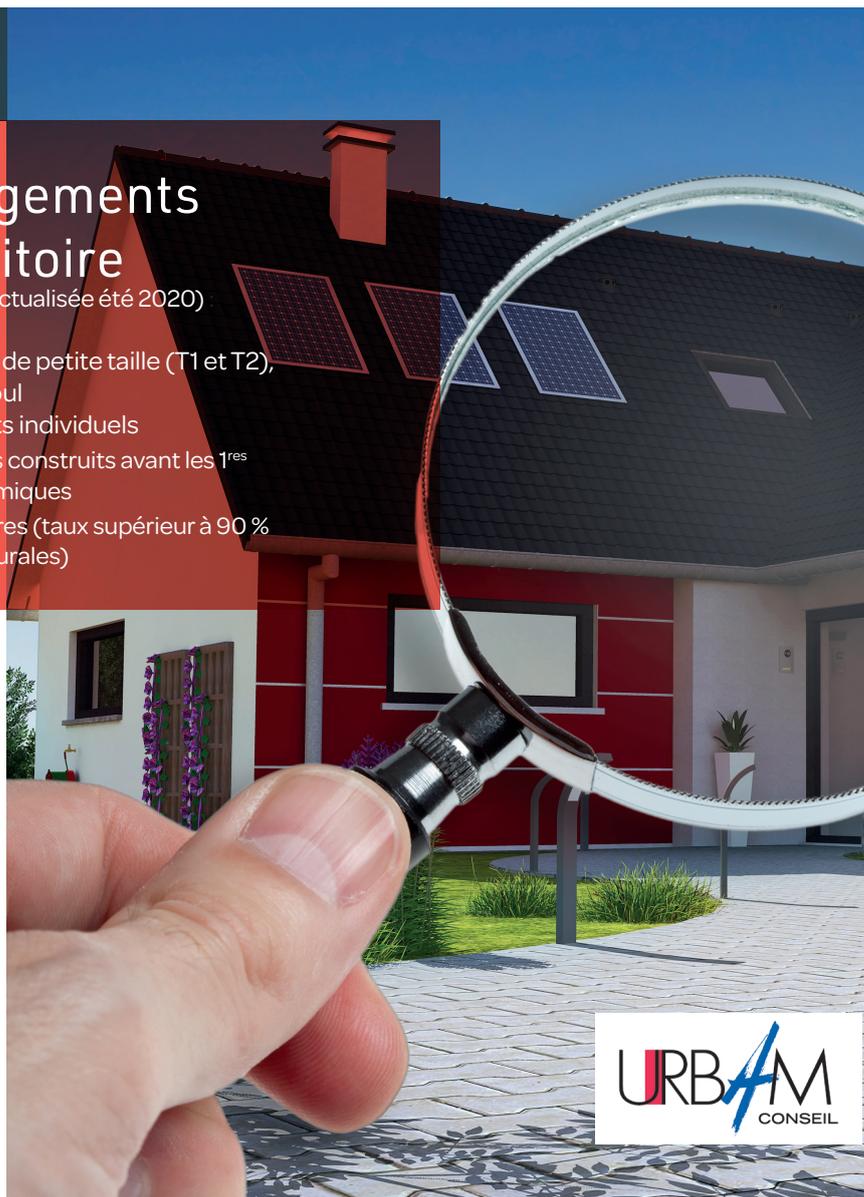
- Accord territorial sur les enjeux et les grands principes réglementaires du PLUiH voté par délibération lors du conseil communautaire du 13 février
- Travaux, avec chaque commune, sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles
- Poursuite des échanges avec les communes pour la finalisation du zonage
- Poursuite des travaux sur le règlement en co-construction avec les communes et en collaboration avec le service instructeur de la ville de Toul
- Définition de cinq Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques :
 - > habitat
 - > patrimoine architectural et paysager
 - > trame verte, trame bleue et environnement
 - > aménagement commercial, économique, agricole et touristique
 - > déplacements et mobilités

HABITAT

20 313 logements sur le territoire

(source INSEE 2017, actualisée été 2020)

- 8,2 % de logements de petite taille (T1 et T2), surtout localisés à Toul
- 68,4 % de logements individuels
- 44,9 % de logements construits avant les 1^{res} réglementations thermiques
- 64,9 % de propriétaires (taux supérieur à 90 % dans les communes rurales)



OPAH

Prolongation jusqu'au 18 janvier 2021

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) devait s'achever au 29 septembre 2020. Compte-tenu d'un ralentissement des projets de travaux des ménages lié à la crise sanitaire, la CC2T a demandé la prolongation du dispositif jusqu'au 18 janvier 2021 (sans modification des objectifs quantitatifs) avec le maintien de l'opérateur CAMEL pour un suivi et un accompagnement optimisé des ménages.

La suite ?

La CC2T dispose d'une OPAH pour la période allant de septembre 2015 à janvier 2021, ainsi qu'un appel à projets lié à la création ou la réhabilitation lourde de logements communaux.

Afin de poursuivre et de renforcer ces dispositifs d'aides, la collectivité a missionné le cabinet URBAM pour réaliser une étude pré-opérationnelle dès le mois de mars.

Les objectifs :

- **conforter, renforcer et optimiser** les dispositifs d'aides et d'accompagnement existants auprès des particuliers (cadre OPAH) et des communes (dans le cadre de leur patrimoine locatif / appel à projets)
- **innover** en proposant de nouveaux dispositifs d'aide et d'accompagnement à effets leviers pour le territoire
- **diagnostiquer** de manière approfondie le secteur de Foug (et autres communes qui nécessiteraient des interventions particulières)

Des réunions de rendu du diagnostic et de présentation du plan d'actions ont été organisées les 12 et 30 octobre.

SARE

Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique

Depuis 2008, le pays Terres de Lorraine est couvert par un Espace Info Énergie (EIE), situé rue Paul Keller à Toul. Les subventions permettant son financement sont arrêtées au 31 décembre 2020.

Néanmoins, les communautés de communes et le pays Terres de Lorraine souhaitent poursuivre leur engagement dans la mise en place d'un service public de l'énergie et l'habitat auprès de leurs concitoyens. Ainsi, en novembre, a été déposée une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) » initiée par la région Grand Est.

Ce nouveau dispositif entend poursuivre les missions de conseil et de sensibilisation auprès des particuliers. Il pourra également proposer des visites à domicile, accompagner le petit tertiaire et les copropriétés.

PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial - volet habitat résidentiel

La validation du plan d'actions a permis de retenir deux actions cadres en matière d'habitat :

- **axe 1 : proposer un parcours d'accompagnement sécurisé à la rénovation énergétique et à l'adaptation aux changements climatiques**

Il comprend l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique et des opérations ciblées parmi lesquelles « remplacement des chaudières au fioul » et « chauffage au bois et qualité d'air ». Le PCAET favorisera le développement d'entreprises de l'écoconstruction et de l'écorénovation.

- **axe 2 : favoriser la densité des logements**

Cela passera par l'étude de mise en place d'un programme de transformation des maisons de village spacieuses, pour y développer une offre de plusieurs logements, et la lutte contre la vacance des logements.



"L'Appart Eco", un appartement pédagogique qui sensibilise et informe sur les économies d'énergie et d'eau dans l'habitat à travers les éco-gestes.

Nouveau Conseiller Énergie Collectivité (CEC)

Porté par le Pays Terres de Lorraine, le CEC est un service personnalisé et gratuit proposé aux communes dans le cadre de la gestion énergétique de leur patrimoine (logement communal, mairie, école...).

Depuis le 10 novembre 2020, les communes peuvent contacter :

Johan MERTZ

07 83 47 61 48

johan.mertz@terresdelorraine.org

ENVIRONNEMENT

- assainissement
- service des abonnés
- eau potable
- déchets
- énergies
- rivières et zones humides
- éducation à l'environnement
et écocitoyenneté

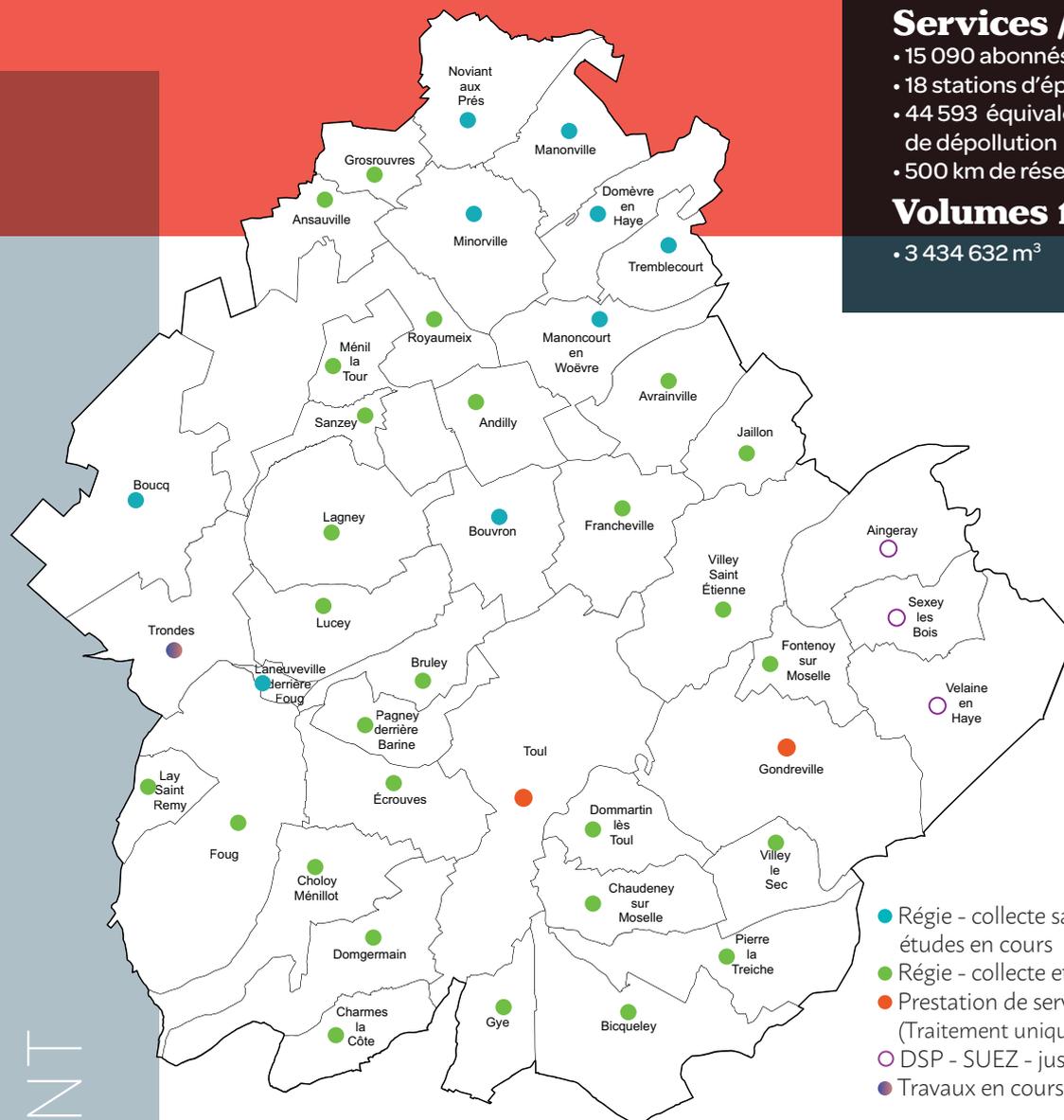
ASSAINISSEMENT

Services / équipements

- 15 090 abonnés
- 18 stations d'épuration
- 44 593 équivalent habitants de capacité de dépollution
- 500 km de réseau

Volumes traités

- 3 434 632 m³



- Régie - collecte sans traitement des eaux usées - études en cours
- Régie - collecte et traitement des eaux usées
- Prestation de service SAUR jusqu'au 31/12/2024 (Traitement uniquement. Collecte réalisée en régie)
- DSP - SUEZ - jusqu'au 31/12/2020
- Travaux en cours

L'essentiel de l'année

- **Changement du mode de gestion** avec la reprise en régie des réseaux et ouvrages de collecte et de traitement
- **Démarrage du marché de prestation de service** pour l'exploitation des deux grosses stations du territoire (Toul et Gondreville)
- **Lancement de la démarche de gestion des eaux pluviales à la parcelle** (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2020)
- **Mise en place du PCA (Plan de Continuité d'Activité)** durant le 1^{er} confinement
- **Gestion des boues d'épurations** impactées par le COVID-19
- **Bouchage des canalisations de refoulement** de Chaudeney-sur-Moselle et de Pagny-derrière-Barine
- **Démarrage des travaux d'assainissement** sur la commune de Trondes
- Réunions de fin de contrat avec VEOLIA
- Travail sur l'anticipation de la fin de contrat de la DSP SUEZ sur Bois-de-Haye - Aingeray au 31/12/2020

Le choix d'une gestion en régie avec prestations de services

En mars 2017, la CC2T engage une étude globale dont l'objectif est de définir la meilleure solution pour l'exercice des compétences « eau potable et assainissement » (y compris la gestion des eaux pluviales) à horizon 1^{er} janvier 2020 (échéance initialement prévue par la loi NOTRe).

La démarche est menée en associant, à chaque étape, élus communaux et intercommunaux, structures gestionnaires périphériques à la CC2T (syndicats d'eau), services techniques des collectivités et services de l'État.

Le 7 février 2019, s'appuyant sur les conclusions de cette étude, le conseil communautaire se positionne sur une gestion en régie avec prestations de service.

Cette décision a été prise avec comme intérêts majeurs :

- le travail collectif pour la sécurisation de la ressource en eau
- la mutualisation des moyens
- l'accroissement des capacités d'investissement
- l'amélioration du service à l'utilisateur

Ainsi, au 1^{er} janvier 2020, la CC2T a repris en régie l'ensemble des installations de son territoire. L'exploitation des stations d'épuration de Gondreville et de Toul, ainsi que les postes de refoulements qui les alimentent, a été confiée à SAUR via un marché de prestation de services.

Tarifs

Entre 2019 et 2020, les tarifs n'ont pas évolué sur le territoire.

Les tarifs 2020 tiennent compte :

- de l'évolution indiciaire du contrat de DSP
- d'une augmentation des tarifs pour les communes ayant eu des travaux de mise en conformité de l'assainissement prévus dans le programme pluriannuel d'investissement visant à assainir l'ensemble des communes à l'horizon 2023, lissage de la redevance entre le tarif à assainir et le tarif collecté traité

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Création ou réhabilitation d'installations

- Contrôle de conception et d'implantation
- 16 dossiers instruits**
- Contrôle de réalisation
- 10 visites de chantier**

Gestion d'installations existantes

- Contrôle d'installations existantes
- 654 installations à contrôler :
- 35 visites réalisées** dont 51,43 % sont conformes à la réglementation

Indicateurs de performance

- Nombre d'habitants desservis par le service
854 habitants
- Indice de mise en œuvre
90/140
- Taux de conformité des dispositifs
51,43 %

EAUX USÉES

• 450,52 km de réseaux gérés en régie

7 250 m de curage, dont 5 959 m en préventif
6 410 m de réseau inspectés par caméra

• 49,70 km de réseaux gérés en délégation de service public (DSP Velaine - Sexey - Aingeray)

• 78 branchements neufs

Traitement

• **29 communes gérées en régie** pour l'assainissement collectif sur 17 stations d'épuration et pour l'ensemble des 41 communes adhérentes pour l'assainissement non collectif.

• **2 communes gérées en DSP par SUEZ**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Indicateurs de performance

- Habitants desservis par un réseau
DSP : 2 637 habitants | Régie : 42 445 habitants
- Autorisations de déversement - CC2T : 217
- Boues d'épuration (matières sèches)
DSP : 17,5 t. | Régie 393 t.
- Prix TTC du service pour 120 m³
DSP : 2,0995 € TTC | Régie : 1,922 € TTC
- Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité
DSP Aingeray : 22,02 € | Régie : 3 738,35 €
- Taux d'impayés : DSP Aingeray : 1,53 % | Régie : 3,03 %
- Taux de desserte par des réseaux
DSP : 95% | Régie : 95 %
- Taux de débordement chez les usagers
DSP Aingeray : 0 °/00 | Régie : 0 °/00
- Taux de réclamations
DSP Aingeray : NC | Régie : 7,36 °/00
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
DSP Aingeray : 72 | Régie : 30
- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau
DSP Aingeray : 0 u/100 km | Régie : 12,6 u/100 km
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte - CC2T : 0,25%
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité - 3,2 années
- Taux de boues évacuées selon des filières conformes
DSP : 100 % | Régie : 100 %
- Conformité des performances des équipements d'épuration
DSP Aingeray : 100 % | Régie : 100 %
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel
DSP : 60/120 | Régie : 60/120

Trondes : construction de la station d'épuration

Réalisations

- CHARMES-LA-CÔTE et DOMGERMAIN village 2018-2020 : travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement et création d'une station intercommunale - 1375 EH
- GONDREVILLE : 3 réparations ponctuelles rue de la Bergerie + 6 branchements
- FOUG : renouvellement du réseau rue de Perthuis + 28 branchements
- LUCEY : renouvellement du réseau rue En Chverue + 50 branchements
- MANONCOURT-EN-WOËVRE : renouvellement d'un tronçon eaux pluviales rue des Marronniers
- TOUL : renouvellement du réseau et branchements rue du Saint Michel + 38 branchements
- 78 branchements neufs réalisés
- Fonctionnement et entretien des réseaux et des ouvrages :
 - > 3 renouvellements de branchement
 - > 2 réparations de branchement
 - > 5 renouvellements de boîtes de branchement
 - > 6 réparations de réseau
 - > 9 mises à niveau de tampon
 - > 18 mises à niveau de tampon avec fourniture



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

Depuis 2017

- 338 prédiagnostics réalisés
- 217 autorisations de déversement délivrées
- 37 entreprises mises en conformité
- Une trentaine d'entreprises accompagnées dans leurs demandes de subvention à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

Opération collective de lutte contre les pollutions dispersées

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a souhaité impulser une démarche de lutte contre les pollutions dispersées sur le territoire Terres Toulaises, jugé prioritaire au regard des mesures réalisées et de l'état des masses d'eau.

Suite à l'étude et à la priorisation des activités impactantes en 2017, et à une première phase de diagnostics de terrain et de mise en conformité en 2018 et 2019, l'opération collective suit son cours pour les métiers prioritaires (automobile, transport, bouche et peinture) et a été lancée auprès des métiers cibles (services techniques, imprimeries, supermarchés, centres de détention, métiers du déchet).

Cette opération collective a fait l'objet d'un rapport annuel d'activités 2020 remis à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Les objectifs sont à la fois la mise en conformité des activités impactantes sur la ressource en eau (via l'amélioration des équipements et des pratiques) et la mise en place des autorisations de déversement. Initialement d'une durée de trois ans (2018-2020), une prolongation jusque fin 2021 a été demandée.

Gestion intégrée des eaux pluviales

Au 1^{er} janvier, la CC2T a souhaité mettre en place une politique de gestion intégrée des eaux pluviales pour tout projet de construction ou de réhabilitation.

Les objectifs :

- réduire les pollutions rejetées aux cours d'eau
- limiter les débits collectés par les réseaux lors d'intempéries (et les dysfonctionnements potentiels).

Le règlement d'assainissement a été modifié à cet effet. Des outils de communication ont été créés (à destination des communes, constructeurs, notaires, architectes, aménageurs etc.), avec notamment un livret de gestion des eaux pluviales et un formulaire permettant de communiquer la solution choisie pour une gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Chaque projet est suivi par le service assainissement et eaux pluviales. Des opérations de communication sont régulièrement effectuées. Les pétitionnaires et communes le souhaitant ont été accompagnés dans les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse le cas échéant (subventions uniquement dédiées aux collectivités et activités économiques. Les particuliers ne sont pas concernés).



Guide pratique édité en 2020 "Pour une bonne gestion des eaux pluviales"

SERVICE DES ABONNÉS DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT

La prise de la compétence eau potable au 1^{er} janvier a imposé la création d'un service dédié à la gestion des abonnés dès fin 2019.

Un véritable défi à relever pour ce nouveau service qui, malgré les difficultés rencontrées notamment en raison de la crise sanitaire, a su se construire et gagner en expérience au cours de l'année tout en fournissant un service de qualité aux abonnés.

Les agents

- Antoine FLORENTIN, responsable du service embauché à l'automne 2019
- Audrey LALLEMENT, chargée d'accueil embauchée fin 2019
- Mélanie GRANDGIRARD, transférée du syndicat intercommunal des eaux du Cœur Toulinois au 1^{er} janvier 2020
- Hayet ST MARTIN, embauchée en remplacement de Stéphanie VAUTRIN



Mise en place du service

- Installation du logiciel de facturation Omega et formation des agents
- Importation des bases de données clients des anciens prestataires
- Communication auprès des abonnés du transfert de compétence
- Intégration des données informatiques et bancaires des abonnés (+ de 3 000)
- Création et optimisation des différents formulaires
- Création d'un portail abonné permettant de consulter ses consommations, transmettre son relevé de compteur et payer ses factures d'eau
- Mise en place du paiement en ligne par carte bancaire TIPI
- Lancement de la mensualisation des factures d'eau à partir d'août

8500 appels traités

600 h en communication
94 % de taux de réponse

25 174 factures émises

530 factures annulées
297 interventions

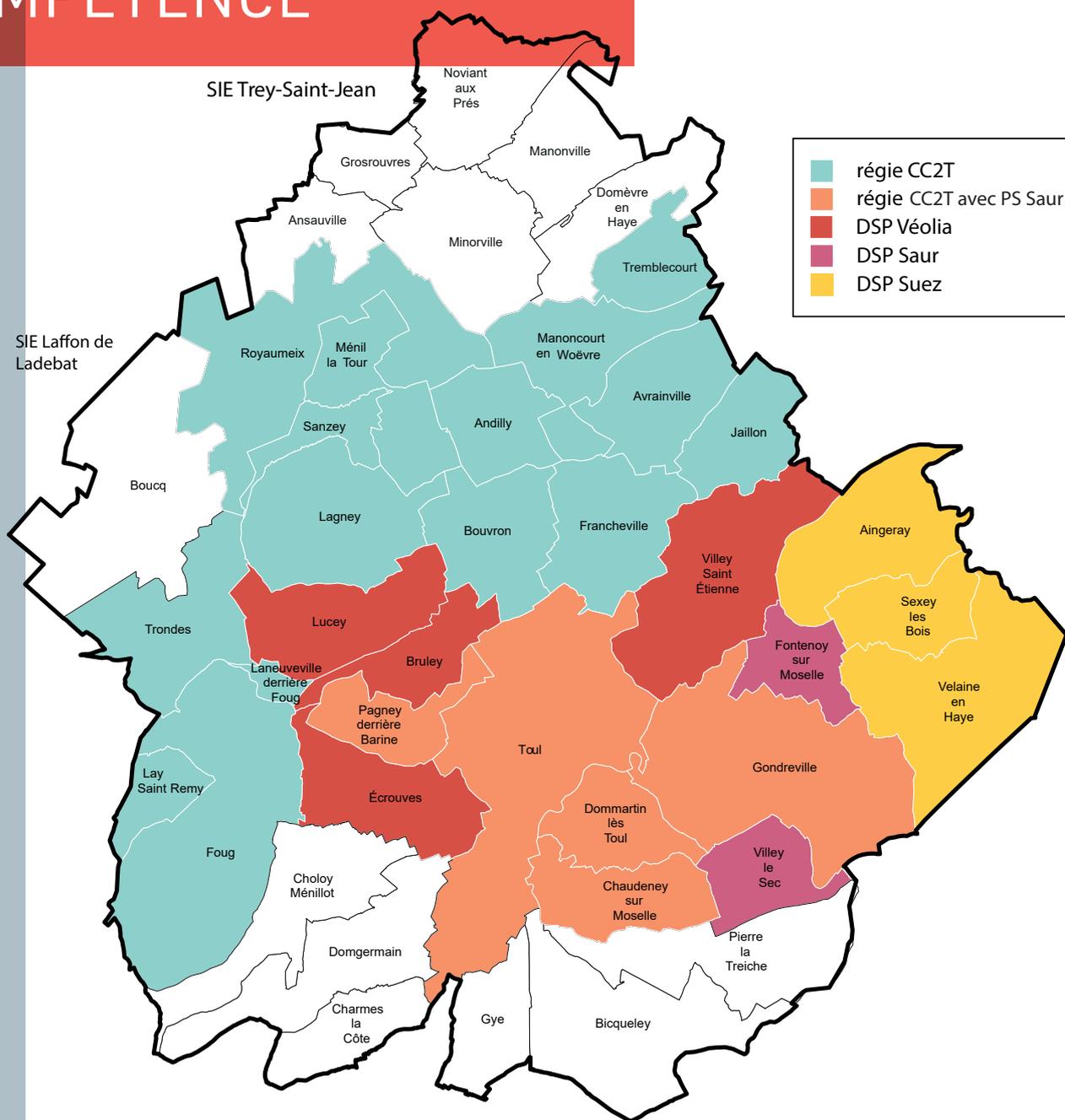
Réalisation du relevé des compteurs d'eau avec convention de mutualisation (14 communes)

Comme les années précédentes, élus locaux ou agents communaux ont réalisé le relevé des compteurs d'eau de septembre à novembre, dans le cadre des conventions de mutualisation. Seule la commune de Sanzey a été relevée par SAUR (prestataire de la CC2T).

Pour ce faire, trois tablettes ont été réparties entre toutes les communes avec le logiciel Smartrelève.



EAU POTABLE UNE NOUVELLE COMPÉTENCE



Syndicat Mixte des Eaux du Toulais Sud

28 communes

- 15 en régie directe
- 5 en prestation de service
- 8 en DSP

14 634 abonnés (hors syndicats)

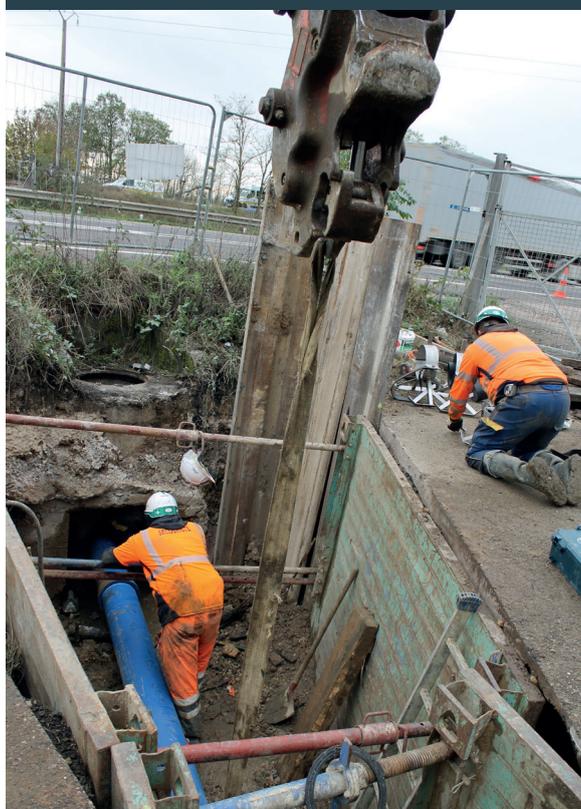
Équipements

- 27 unités de distribution
- 29 ressources en eau
- 5 unités de traitement de potabilisation
- 27 postes de désinfection au chlore
- 37 réservoirs
- 14 groupes de surpresseurs
- 393 km de réseaux



Dommartin-lès-Toul : installation d'un surpresseur.

ÉTUDES ET TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS



Dommartin-lès-Toul : remplacement d'une conduite sous l'A31 dans le cadre de travaux de sécurisation

AINGERAY : réfection complète de l'installation électrique et hydraulique au réservoir de la cité Solvay

ANDILLY : amélioration de la ventilation au réservoir

AVRAINVILLE : modification du fonctionnement du forage

BOIS-DE-HAYE : renouvellement d'équipements hydrauliques au réservoir de l'ONF

BOUVRON : amélioration du fonctionnement hydraulique au réservoir

BRULEY : renouvellement en urgence de 340 ml de conduite fonte

CHAUDENEY-SUR-MOSELLE : renouvellement des réseaux rue Émile Moselly

DOMMARTIN-LES-TOUL : extension du réseau rue du cimetière, pose d'une nouvelle chambre de comptage (ZAC Jonchery)

CHAUDENEY-SUR-MOSELLE / DOMMARTIN-LÈS-TOUL : sécurisation de la rive droite de la Moselle (photo sous autoroute + surpresseur)

ÉCROUVES : création d'un nouveau réseau rue du Foulot, réparation de 43 fuites

FONTENOY-SUR-MOSELLE : réalisation d'une étude de sécurisation de l'alimentation en eau de la commune

FOUG : nettoyage du site de la source, renouvellement de 35 branchements, réparation 20 fuites, rue du Perthuis : renouvellement de canalisation et réalisation de 9 branchements

FRANCHEVILLE : renouvellement de l'alumine à la station de traitement de l'eau

GONDREVILLE : extension du réseau à la ZIA pour sécurisation du réseau

JAILLON : renouvellement de la pompe 2 du forage, renouvellement d'une colonne montante et pose d'un variateur de vitesse, amélioration de la communication des sites (Jaillon et Villey-Saint-Étienne) en lien avec VEOLIA

LAGNEY : changement de l'armoire électrique, amélioration du fonctionnement hydraulique du réseau

LANEUVEVILLE DERRIÈRE FOUG : remplacement de la sonde piézométrique

LAY-SAINT-RÉMY : pose d'un injecteur de chlore au réservoir

LUCEY : poursuite du renouvellement du réseau rue Chvérué

MANONCOURT-EN-WOÈVRE : création d'un by-pass et pose d'un injecteur de chlore au réservoir, remplacement du système de communication

MÉNIL-LA-TOUR / SANZEY : retour d'avis de l'hydrogéologue dans le cadre de la procédure DUP pour la protection des captages

PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE : renouvellement du réseau place René Kricq, clapet anti-retour dans chambre de comptage côté Écrouves, remise en route de la chloration relais et du groupe de surpression au réservoir, amélioration du système d'aération du réservoir (humidité)

ROYAUMEIX : amélioration du fonctionnement hydraulique du réseau, surveillance du forage

TOUL : renouvellement du réseau refoulement /distribution rue St-Michel, renouvellement du réseau d'adduction vers Bruley/Lucey, inspection caméra des puits Ranney 2 et Champagne

TREMBLECOURT : campagne de recherche de fuite, étude du renouvellement de la chambre de vannes du réservoir

TRONDES : campagne de recherche de fuite, réalisation de l'étude de sécurisation de l'alimentation en eau de la commune en période d'étiage

VILLEY-LE-SEC : campagne de recherche de fuite et amélioration du rendement

VILLEY-SAINT-ÉTIENNE : réparation de 8 fuites sur canalisations, renouvellement du ballon anti-bélier dans le réservoir

ŒUVRER POUR UN RÉSEAU PERFORMANT

Réduire les pertes en eau

La CC2T, ses prestataires et les délégataires de service ont mis en œuvre la surveillance du réseau pour repérer plus rapidement les fuites, notamment celles qui ne sont pas visibles ou qui ne se traduisent pas forcément par une importante baisse de pression, voire une interruption de service.

La sectorisation du réseau permet une surveillance quotidienne des volumes. Grâce au télérelevé des compteurs, l'apparition d'une fuite est plus facilement repérable et permet d'engager rapidement des recherches en cas d'anomalie constatée.

Une action forte de lutte contre les fuites permet de :

- réduire le volume prélevé dans le milieu naturel
- diminuer les consommations d'énergie dues au pompage et au transport de l'eau
- limiter l'utilisation de produits chimiques
- baisser le nombre d'interruptions de service, les baisses de pression et donc améliorer la qualité de service
- optimiser les investissements en infrastructures
- maîtriser la facture pour les usagers

Déployer des réseaux d'eau intelligents et connectés

À l'instar du service de l'assainissement, la supervision de la CC2T permet de surveiller en temps réel les installations de production et de distribution d'eau.

Aujourd'hui, après son déploiement sur le territoire, la supervision est devenue le pivot de la stratégie d'optimisation du service de l'eau. Le suivi et le diagnostic en temps réel, rendant possible une intervention rapide, permettent de réduire significativement les pertes en eau tout en optimisant les consommations énergétiques.

En cas de panne, quelle que soit sa nature, une alarme est générée et un SMS envoyé sur les téléphones portables de l'agent d'astreinte et du responsable d'exploitation.

L'accès distant à la supervision est un gain important particulièrement pour le personnel d'astreinte qui traite les informations des alarmes et n'intervient sur site qu'en cas de nécessité.

Tarifs

Les élus ont décidé d'appliquer une période de statu quo durant 3 ans à partir de la prise de compétence. Ainsi, les tarifs ne devraient pas évoluer, sauf en cas de besoin d'investissements particuliers, comme pour la sécurisation en eau d'une commune par exemple.

Les secteurs gérés en DSP pourraient connaître des variations liées aux contrats des délégataires, la part CC2T étant également maintenue au même niveau.



Lucey : remplacement de conduite

80,13 % de taux moyen de rendement sur le territoire

Surveiller les consommations électriques

Tout mètre cube perdu constitue une double perte : en eau et en énergie. C'est pourquoi une bonne gestion des ressources en eau et la lutte contre les fuites permettent des gains sur les consommations énergétiques.

Sur le périmètre de compétence de la communauté, 2 200 MWh ont été nécessaires en 2020 pour pomper, traiter et acheminer l'eau jusqu'au robinet du consommateur.

L'eau potable fait l'objet d'un suivi sanitaire régulier. Elle bénéficie d'un double contrôle mené par :

- l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- le service de l'eau de la CC2T pour les communes gérées en régie directe, son prestataire, SAUR, sur les communes « urbaines » de la régie, et les délégués de service pour les autres communes.



FOURNIR UNE EAU DE QUALITÉ

3 145 000 m³ d'eau
prélevés en 2020

SÉCURISER LE PATRIMOINE TRANSMIS PAR LES COMMUNES



Avrainville : intervention au château d'eau

Avec sa prise de compétence eau au 1^{er} janvier 2020, la CC2T a engagé un programme conséquent en matière de sécurisation des ouvrages de production et de distribution.

Travaux d'interconnexion, de renouvellement et renforcement des réseaux, mutualisation de l'approvisionnement, création et/ou remise en service de forages, augmentation des capacités de stockage des réservoirs, surveillance 24h/24 de l'ensemble des sites de production et de distribution ... Autant d'actions que la collectivité va déployer sur son territoire, illustrant ainsi sa capacité à prévoir et à organiser des options de secours pour faire face aux problèmes potentiels d'adduction d'eau.

DÉCHETS

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JANVIER

Avec une consigne simple : "tous les emballages se trient", cette évolution a pour objectif de rendre le tri plus simple pour l'habitant et de collecter davantage d'emballages recyclables. Parmi ceux nouvellement acceptés, tous les emballages plastiques tels que les pots, barquettes, films plastiques et petits emballages en métal (couvercles, capsules, films aluminium).

Pour 2020, la collecte des recyclables a entraîné 45 % d'augmentation des km et de gasoil. Si les volumes à collecter sont considérables, ils ne représentent que 46 tonnes de tri supplémentaires par rapport à 2019... Et la part des refus de tri n'a pas évolué à la baisse.

Les emballages *bonne nouvelle!*

Vous pouvez désormais trier ces emballages en les déposant vides et non lavés dans les conteneurs de tri ou en sacs jaunes.

AU 1^{ER} JANVIER 2020 EN TERRES TOULOISES TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

+ pots, boîtes et barquettes

+ sachets et films plastiques

par ici!

par là!

CITEO

Terres Toulousaines COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Campagne d'information

- Stand d'information sur le marché hebdomadaire de Toul (6 fois)
- 1 600 foyers rencontrés lors de visites en porte-à-porte en janvier et février.

La pandémie de COVID-19 n'a malheureusement pas permis de poursuivre les actions.



Les agents du service déchets à la rencontre des habitants (marché de Toul)



Campagne en porte-à-porte



Réunion d'information pour les agents de la CC2T

Habitants

- 45 000 habitants
- 713 professionnels et administrations

Installations de collecte

- 2 déchèteries (55 106 entrées)
- 2 plateformes d'accueil des déchets verts
- 3 déchèteries vertes
- 378 conteneurs aériens
- 292 conteneurs (semi) enterrés
- 16 417 bacs pucés

Collecte

Km parcourus

- ordures ménagères : 70 858 km
- emballages recyclables : 66 182 km
- verre : 27 571 km

Tonnages traités

(enfouissement ou incinération)

- 7 106 t. d'ordures ménagères résiduelles
- 425 t. de refus de tri
- 116 t. de déchets de déchèterie (tout venant)

Tonnages valorisés

- 4 527 t / recyclables
- 6 355 t / déchèterie

CRISE SANITAIRE ET CONTINUITÉ DE SERVICE

Les services de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers et du verre ont toujours été assurés tout au long du confinement.

Pour des raisons sanitaires, les déchèteries ont été fermées deux mois. Le service de collecte des encombrants sur appel a lui-aussi été suspendu.

Néanmoins, l'accueil de la CC2T a pu traiter toutes les demandes des usagers (dotations en bac, échanges de bacs, fournitures de badges).

Les déchèteries ont pu rouvrir en mai et la collecte des encombrants sur appel a repris avec une adaptation (les encombrants sont placés hors du domicile).



Les agents de déchèterie sur le site de Toul



Mai : réouverture de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville après deux mois de fermeture

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE VERTE



Déchèterie verte de Pierre-la-Treiche

La plateforme existante de Pierre-la-Treiche a été aménagée en déchèterie verte, portant le nombre de déchèteries vertes en libre accès à 4 installations et à 9 plateformes de proximité dont 2 de compostage.

COLLECTE DES BIODÉCHETS

Fin 2020, la CC2T a été retenue suite à l'appel à projet de l'ADEME (GEBIODEC) qui permet d'obtenir des financements pour les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, d'évitement des déchets verts, de prévention qualitative (baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires) et de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel et collectif).

Par ailleurs, la mise en place d'une collecte des biodéchets sur une partie de son territoire est envisagée et ce, à l'issue d'une étude menée en 2021.

Gestion SAV des pannes SULO : constitution d'un stock de pièces

La CC2T a repris la gestion des pannes de conteneurs d'ordures ménagères SULO. Des achats de pièces de dépannage sont engagés pour constituer un stock.

Malgré l'anticipation des besoins, les pièces sont livrées avec retard par le prestataire. La CC2T réfléchit aux moyens d'entretenir son parc à coûts et délais maîtrisés.

2 marchés optimisés

- collecte des cartons des professionnels
- collecte des encombrants sur appel

Ces marchés sont attractifs avec une réelle économie pour un service identique.

3 aménagements de PAV aériens

- Bruley – rue St Martin (parking)
- Lucey – rue de Laneuveville / Lesières
- Dommartin-lès-Toul – rue du Stade (déchèterie verte)

RÉPARTITION DES FLUX COLLECTÉS

ordures ménagères résiduelles

- **7 106 t. d'ordures ménagères résiduelles** (hors refus de tri) soit 159 kg/hab./an (identique à 2019)
- 5 455 t. en bacs pucés
 - + 1 587 t. en apport volontaire + 10 t. aire d'accueil
- 51 t. de dépôts sauvages ramassées
- **274 593 levées de bacs**, soit 17 sorties de bac/an (à noter : stabilité entre 2019 et 2020)

collecte sélective ~ tri

- **4 527 t.** d'emballages recyclables (refus de tri compris), soit 99 kg/hab./an
- 1 679 t. de verre, soit 37,91 kg/hab./an
- 2 848 t. de recyclables, soit 64,33 kg/hab./an
- 425 t. de refus de tri (393 t. en 2019) 9,62 kg/hab./an, soit + 0,86 % / 2019

déchets verts

- **2 662 t. traitées** (- 10,52 % / 2019)
- nouvelle plateforme : Pierre-la-Treiche 74,30 t.

déchèteries

- **55 106 passages**
14 944 pour Fontenoy-Gondreville / 40 132 pour Toul
- **8 063 t.** de déchets collectées, soit 171 kg/hab./an
6 354 t. valorisables - 2 023 t. non-valorisables (enfouissement ou incinération)
93 t. de déchets toxiques
À noter : + 4,40% de tonnages / 2019, soit + 357 t.

encombrants

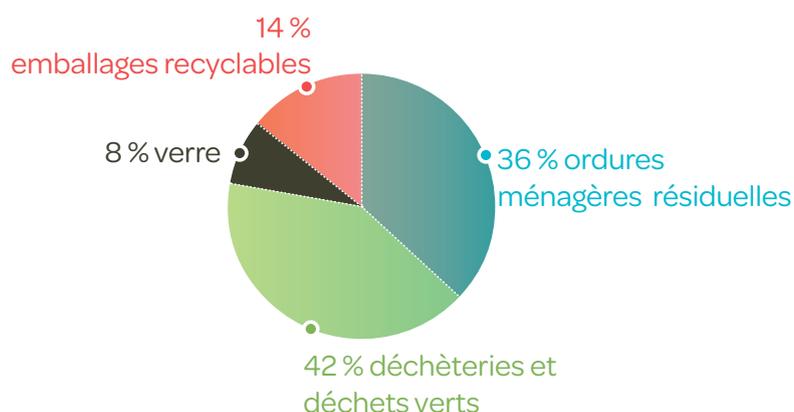
- 14 collectes pour 118 adresses
- 12,64 t. de mobilier
- 6,46 t. de D3E

cartons des professionnels

- 88,28 t. collectées
- 3 019 km parcourus pour la collecte

textiles / chaussures

- 209,48 t. de textiles triées
soit 4,66 kg/hab./an



ÉNERGIES

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Démarche mutualisé à l'échelle du Pays

Pilotage global, démarche mutualisée : COTEC / COPil TEPOS

Décidé en 2018, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été lancé officiellement en mars 2019 avec pour positionnement d'intégrer les démarches en cours et de "transformer une contrainte règlementaire en une opportunité de développement". Il se décline en deux axes :

- enrichir et valoriser les actions menées dans le domaine de la transition énergétique (TEPos ...)
- explorer de nouveaux champs (qualité de l'air, forêt / agriculture, séquestration du carbone, atténuation du changement climatique...).

En 2020 a démarré l'élaboration du plan d'actions spécifique à la CC2T.

Depuis 2014

Sous l'impulsion du pays Terres de Lorraine, le territoire est labéllisé

« Territoire à
Énergie Positive
pour la Croissance
Verte »



AMI PHOTOVOLTAÏQUE 3 PROJETS EN COURS

Pour les collectivités territoriales, un projet solaire est l'occasion d'agir doublement en faveur du développement durable en associant production d'électricité décarbonnée et revalorisation de terrains dégradés (friches industrielles, anciennes carrières, décharges ou sites pollués).

En 2019, le pays Terre de Lorraine, en partenariat avec les communautés de communes, a décidé de lancer un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) concernant la création de parcs solaires sur le territoire.

Sites sélectionnés :

- Pierre-la-Treiche (EDF)
- Villey- Saint-Étienne (EDF)
- Écrouves
(groupement ENERCOOP – SEM SIPENR)

Centrale photovoltaïque de l'espace du Génie

en partenariat avec la ville d'Écrouves

Déposé en mars, le permis de construire a été accordé en octobre. Le démarrage des travaux est prévu en 2022. Une démarche de concertation a été engagée afin d'associer la population au projet.

Les chiffres clés

- Puissance : **12,75 MW**
- Production annuelle : **13,8 GWH** soit l'équivalent de la consommation moyenne de 6 360 ménages
- **9 million d'€** d'investissements
- **900 000 €** de chiffre d'affaire par an
- **15 ans** estimés pour retour sur investissement

RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES



GESTION ET ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES

Restauration du Terrouin Amont

- Début 2020, une réunion de concertation, sous l'égide des services de l'État, est organisée afin de lever les réserves émises par le commissaire enquêteur suite à l'enquête publique. L'arrêté préfectoral est signé le 13 février.
- Lancée en juin, la consultation aboutit aux choix suivants : lot 1 - traitement de la végétation - avec Les Chantiers du Barrois (80 984,50 € HT) et lot 2 - autres aménagements - avec SW Environnement (238 875,90 € HT).

Restauration de l'Esch et de ses affluents

- Les propriétaires et exploitants ont été concertés dans le cadre des aménagements spécifiques identifiés. Les projets ont été validés avec les communes.
- Le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et de déclaration d'intérêt général a été élaboré en concertation avec la CCBPAM, le maître d'œuvre, et les services de la DDT 54.
- Un travail sur la mise en place du dispositif ORE (Obligation Réelle Environnementale) pour réaliser le projet Rupt-de-Viller Aval est amorcé.

Renaturation des ruisseaux de Francheville

- Suite à la consultation lancée en mars, la société SINBIO est retenue pour un montant de 20 465 € HT.
- Lors de la réunion de démarrage organisée en mairie de Francheville le 21 juillet, les nouveaux élus de la commune ainsi que l'agriculteur présent ne se montrent pas entièrement favorables à l'avant-projet élaboré par ARTELIA. À l'issue des discussions, il est convenu de valider le projet d'un nouveau lit sinueux sur le ruisseau du Ruau (200 m), d'étudier la possibilité d'aménager une mare avec plus d'emprise et/ou une localisation différente et d'attendre la position du conseil municipal pour le projet de reméandrage du ruisseau de la Naux.
- Par délibération du 30 juillet, le conseil municipal se positionne défavorablement à l'intégralité du projet. La CC2T ne souhaitant pas réaliser des aménagements qui ne sont ni acceptés, ni partagés par les communes met fin à la mission du bureau d'étude SINBIO.

Protection et valorisation des zones humides ordinaires

- Mise en place d'un partenariat avec la SAFER Grand Est dans l'objectif de l'acquisition foncière d'une zone humide de 2 ha, soit sur le bassin versant du ruisseau de Gare le Cou, soit sur des parcelles ressorties en priorité 1 à travers l'inventaire intercommunal des zones humides, soit sur des parcelles connues par notre service rivière pour leur intérêt écologique (Val des Nones, zones à castor...)
- Contribution à l'inventaire des zones humides réalisé par l'EPTB Meurthe-et-Madon
- Contribution à l'inventaire des zones humides réalisé par le PnrL
- Proposition de prescriptions relatives aux zones humides à inclure dans le règlement du PLUi.



ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Entretien des aménagements réalisés précédemment

- Entretien du lit mineur d'étiage dans la traversée de Grosrouvres
- Entretien de la protection de berge en lit de plants et plançons dans la traversée de Bicqueley
- Gestion des embâcles dans la traversée de Bicqueley avec le ST2I
- Entretien de la ripisylve des parcelles riveraines de l'Ingressin à Écrouves par l'intermédiaire du ST2I
- Entretien de la végétation du bassin de rétention d'Écrouves (mise en place d'un pâturage de chevaux en rive droite et fauche tardive de la strate herbacée accompagnée d'une gestion sélection dans la végétation ligneuse en rive gauche)

Participation au SAGE Rupt-de-Mad, Esch et Trey

- Participation aux réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du bureau
- Organisation de réunions techniques entre les techniciens des 4 intercommunalités et l'animatrice
- Participation aux réunions du comité technique pour élaborer le CCTP de l'étude ressources enjeux
- Suite aux élections, délibération et désignation du nouveau représentant de la CC2T à la CLE du SAGE Rupt-de-Mad, Esch et Trey

Suivi des projets de l'EPTB Meurthe Madon, de l'EPAMA Meuse et du Syndicat Mixte Moselle Aval

- Participation aux réunions du bureau, des COPIL et des COTECH de l'EPTB Meurthe-Madon
- Réflexion avec l'EPTB Meurthe-Madon au fonctionnement du bassin de rétention d'Écrouves
- Remplacement du système de vannage endommagé du bassin de rétention d'Écrouves à la suite de la chute d'un arbre
- Rencontre de l'EPAMA Meuse d'une part, et du Syndicat Mixte Moselle Aval d'autre part, pour connaître leurs modes de fonctionnement respectifs et envisager une adhésion

Suivi de l'étude de gouvernance GEMAPI à l'échelle du pays Terres de Lorraine

- Participation aux réunions du COPIL
- Rencontre du CPIE de Meuse pour un point sur les programmes de travaux passés et à venir, échanger sur les sites à forte valeur écologique, les zones sensibles en matière d'inondation et les divers sujets qui concernent les milieux aquatiques du territoire
- Suite aux élections municipales et intercommunales, réflexion sur une mutualisation d'agents à l'échelle du Pays

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

ANIMATION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS

Espaces Naturels Sensibles



Pelouses calcaires de Jaillon

- Entretien et restauration
- défrichage de pins avec chantier participatif de débroussaillage manuel avec les habitants (photo)
- Réalisation d'un plan de pâturage



Carrière sous-le-Breuil - Villey-Saint-Étienne

- Entretien et restauration des mares avec défrichage des pins et réouverture paysagère (photo)
- Réalisation d'un aménagement au départ du sentier de découverte
- Édition de l'InfoSite n°3



Plateau et fort de Domgermain

- Réalisation du Plan de Préservation et de Valorisation
- Réalisation d'un nouveau panneau d'accueil (photo)

Animations

- > 60 animations natures scolaires, loisirs, grand public réalisées (au lieu des 130 prévues)
- > annulation des animations prévues dans le cadre de la SEDD (semaine européenne du développement durable)



"Ces plantes qui soignent", Villey-le-Sec

Opération de protection des amphibiens

Vallée du Terrouin, Villey-Saint-Étienne

Filets posés le 7 mars. Chantier interrompu le 17 mars suite au confinement.

Rucher urbain de la Ville de Toul

Accompagnement et formation des bénévoles, suivi technique du rucher (partenariat syndicat API-Est) : 2 visites et 4 animations



"En dragon sur la Moselle"

Moselle et Bouvades entre Toul et Pierre-la-Treiche



"Évasion tout terrain", Villey-Saint-Étienne

Site Natura 2000

« Pelouses du Tulois » (partenaire DREAL)

Suite et fin du chantier de restauration des pelouses calcaires du plateau d'Écrouves

Animation du site : Domgermain, itinérance tuloise (avec le CENL), Écrouves, les oiseaux migrateurs



Les travaux de défrichage ont été réalisés en régie par le ST2I

Tous
éco-citoyens

En complément des actions exercées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, ce programme, lancé en 2010, vise à sensibiliser l'ensemble des habitants au développement durable.

Animations scolaires

- 12 classes des écoles primaires (288 élèves) accompagnées
- 3 thèmes abordés : l'énergie (thème de l'éolien, des réseaux de chaleur et de l'énergie solaire), la biodiversité (toutes thématiques), le tri et le recyclage (visite de sites de tri des déchets et de revalorisation des textiles).

SERVICES PUBLICS

- petite enfance
- centre aquatique Ovide
- solidarités :
 - service technique intercommunal
 - insertion professionnelle
 - accueil des populations nomades
 - coopération décentralisée
 - soutien aux associations
- mobilité
- communication

PETITE ENFANCE



Crèche n do

CRÈCHE DES TERRES TOULOISES

Crèchendo à Bois-de-Haye

Ouverte en 2014, la structure accueille de manière régulière ou occasionnelle, jusqu'à 28 enfants par jour, âgés de 2 mois et demi à 6 ans.

- COVID 19 : fermeture complète du 16 mars au 11 mai puis réouverture partielle. Bénéficiant d'un engagement fort de toute l'équipe, la crèche a fonctionné avec des protocoles spécifiques selon les recommandations ministérielles.
- Toujours fonctionnement inter-âges (Lutins et Razmokets), organisation en « itinérance ludique » : l'enfant se voit proposer plusieurs activités sur la matinée et « tourne » auprès de chacune (manuelle, motrice, jeux, extérieur, chant, histoires ...)
- 1 exercice de confinement anti-intrusion et 1 exercice d'évacuation incendie ont été réalisés

Activités et formations

- Fête de Carnaval
- Pas de fête de crèche, ni de fête de Noël avec les familles mais accueil d'un conteur en fin d'année pour un spectacle musical et conté
- Les enfants ont pu bénéficier de séances de relaxation avec une intervenante extérieure
- Pour l'équipe : alternance de réunions d'équipe, de journées pédagogiques et de groupe d'analyse de la pratique tout au long de l'année en présentiel et en distanciel

- 194 jours d'ouverture
- 37 015 heures d'accueil
- 70 enfants accueillis en tout : 43 en accueil régulier et 27 en accueil occasionnel. En 2020, 22 nouveaux enfants ont été accueillis. Les 48 autres fréquentaient déjà Crèchendo au moins l'année précédente.
- Les familles proviennent de 14 communes différentes de la CC2T
- Seules 6 stagiaires ont pu être accueillies : CAP, auxiliaires de puériculture, lycéennes filière professionnelle « soins à la personne » (suspension pendant le covid)

La Clé des champs à Manonville

Ouverte en janvier 2005, la Clé des champs accueille jusqu'à 25 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans, de manière régulière ou occasionnelle.

- COVID 19 : fermeture de l'établissement du 16 mars au 11 mai 2020. Mise en place de protocoles sanitaires stricts et port du masque. Retour progressif des enfants jusqu'en septembre (crainte des parents, télétravail, familles prioritaires dans un premier temps, jauge de 10 enfants maximum par groupe)
- accueil de 9 stagiaires : stages d'observation (3^e), filières sociales et médico-sociales, sanitaires (CAP AEPE, 2^{de} ASSP, auxiliaires de puériculture, assistant de vie aux famille)

Provenance de enfants

- Terres Toulouises : Andilly, Ansauville, Avrainville, Domèvre-en-Haye, Grosrouvres, Manoncourt-en-Woèvre, Ménil-la-Tour, Minorville, Manonville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Royaumeix, Sanzey.
- CC Mad & Moselle : Beaumont, Bernécourt, Essey-et-Maizerais, Flirey, Hamonville, Limey, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours.
- Autres : Euville (membre du personnel), Maxéville.

Activités et formations

- mise en place d'ateliers de sophrologie avec une professionnelle tous les 15 jours/3 semaines. Forte adhésion des enfants qui sont très réceptifs.
- début de la formation « Bébé signe », interrompue à cause de la Covid-19. Une reprise est prévue en 2021.



CRÈCHE DES TERRES TOULOISES

- 194 jours d'ouverture
- 35 551 heures d'accueil
- 86 enfants accueillis (67 familles), soit 68 % de taux d'occupation



Édition d'un guide de la petite enfance en Terres Toulouises :



RELAIS Terres Toulouises
ASSISTANTES MATERNELLES
PARENTS
ENFANTS



Rampe Terres Toulouises

Relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants

Assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'information et de conseils où sont également proposées des activités ludiques et d'éveil, ainsi que des réunions thématiques.

Ce lieu s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s familial(e)s et candidat(e)s à l'agrément en mettant à leur disposition des renseignements sur leur profession, leur statut, leurs droits et obligations, mais aussi en proposant des temps d'animations, de réunions et de formation.

Le Rampe accompagne les parents dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), ainsi que dans leur statut d'employeur.

Enfin, il est, pour les enfants, un lieu de socialisation, de jeux et d'activités adaptés à leur âge et à leur développement.

Le RAMPE propose des matinées d'éveil sur l'ensemble du territoire.

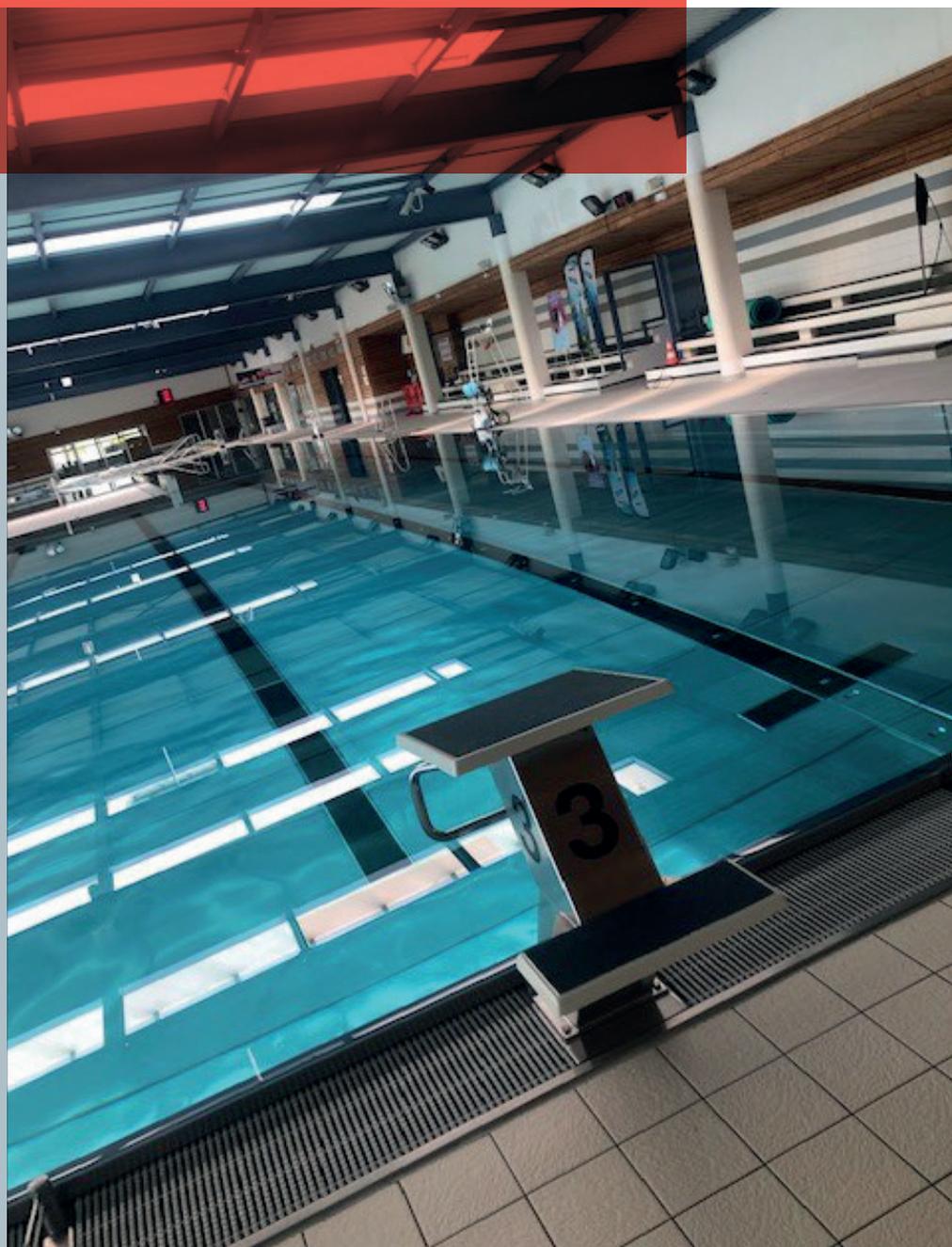
La période de confinement a imposé la fermeture du service du 16 mars au 04 juin. Durant cette période, le télétravail était la règle avec maintien d'une permanence téléphonique et suppression des matinées d'éveil et des accueils sur rendez-vous.

S'adaptant à ce contexte particulier, les animatrices ont mis en place de nouvelles actions, en complément de leurs missions :

- livraison à domicile de mallettes pédagogiques,
- livraison à domicile de kits d'activités à destination des assistants maternels et des enfants.
- mise en place de sorties en extérieur plus régulièrement afin de respecter les gestes barrières.

- 64 ateliers d'éveil fréquentés par 496 professionnel(le)s, 622 enfants et 23 familles
- 45 animations avec intervenants extérieurs (visite de ferme, baby gym, arts plastiques, médiathèque ...)
- 17 assistant(e)s maternel(le)s ont suivi une formation
- 158 demandes de garde enregistrées
- 850 appels d'assistants maternels ou parents-employeurs
- 118 rendez-vous auprès des assistant(e)s maternel(le)s et parents-employeurs

OVIVE CENTRE AQUATIQUE



SERVICES PUBLICS

Avec une augmentation de la fréquentation du 1^{er} janvier au 14 mars de près de 3 %, le centre aquatique a connu un début d'année prometteur, malheureusement stoppé par l'arrivée du Covid-19. Ovive a été contraint à la fermeture dès le 14 mars 2020 puis mis au ralenti.

Bien que chamboulée, la vie de l'établissement a toujours su s'adapter au rythme des fermetures, des réouvertures, des contraintes, des restrictions sanitaires ... et ce, grâce à un personnel réactif qui n'a cessé d'innover en proposant de nombreuses alternatives afin de pouvoir accueillir les usagers autorisés.

UNE ANNÉE INÉDITE

À partir du 14 mars

Les agents techniques viennent chaque jour s'assurer du bon fonctionnement des installations.
À l'annonce de la réouverture, l'équipe se mobilise activement afin mettre en place des protocoles pour un accueil progressif des usagers.

4 juin

L'Union Sportive de Toul Natation retrouve les bassins, avec les trois nageurs de haut niveau, suivi des clubs de plongée ADP (Action Développement Plongée) et TPN.

15 juin : réouverture au public

Uniquement pour la baignade (toutes les activités encadrées sont suspendues.)

Mise en place de créneaux de réservation par téléphone (une heure de baignade)

Fréquentation Maximale Instantanée : 72 personnes par créneau (avec entrées et sorties échelonnées chaque ¼ d'heure)

Entre deux créneaux, l'établissement ferme pour une désinfection globale du site.

Retour de l'armée et de quelques associations (ADP – TPN – Triathlon – Poissons volants)

Protocole sanitaire :

- > port du masque jusqu'aux vestiaires et bonnet de bain obligatoire
- > cheminement avec code couleurs (bracelets et casiers)
- > douches en sortie et sèche-cheveux non-autorisés
- > bacs de désinfection à disposition au bord du bassin pour le matériel de natation

22 juin

Les réservations ne sont plus obligatoires.

Juillet / août

> Mise en place de deux créneaux publics de cinq heures avec une fermeture méridienne pour désinfection. La FMI (Fréquentation Maximale Instantanée) est portée à 100 personnes. Ovide est un des seuls établissements à proposer un accès à la baignade sans rendez-vous et des d'activités.

> Reprise des activités du matin : 2 cours adultes (limités à 3 personnes) - 3 cours d'aquabike (limités à 12 personnes).

- > Reprise des locations des fosses de plongée
- > douches brèves en sortie autorisées

> Stage enfant (fréquentation de 68% contre 43% en 2019*)

> Stage plongée enfant (fréquentation de 84% contre 57% en 2019*)

Fin juillet, la FMI est portée à 200 personnes

7 septembre

Reprise des activités :

- école de natation
- aquagym et aquabike (limité à 15 personnes)
- groupes
- associations, établissements secondaires ...

> Vestiaires collectifs limités : mise en place d'une signalétique adaptée aux enfants

> Une seule classe de primaire par créneau.

> Protocoles spécifiques et règlement intérieurs revus et donnés aux utilisateurs

La crise sanitaire n'a pas affecté l'enthousiasme pour les activités qui ont connu une stabilisation au niveau des inscriptions. Malheureusement la pratique n'a pas été au rendez-vous avec les fermetures et les interdictions successives.

2 novembre

> Arrêt de l'accueil du public, des cours collectifs, des groupes

> Autorisation d'accueil : écoles primaires, établissements secondaires, armée, UST haut niveau, club handi

9 novembre

Mise en place de créneaux « public spécifique » pour les personnes MDPH ou avec certificat médical APA ou natation dans un parcours de soins de plus de six mois. Ovide est un des seuls établissements à proposer cet accès à la baignade.

28 au 31 décembre

Autorisation d'accueil : stages vacances, UST, public spécifique



METTRE LE TEMPS À PROFIT

Innover

Mise en place de la vente à distance avec un toilettage complet de la délibération tarifaire et de profondes modifications dans le fonctionnement des activités. (davantage de souplesse, durées des abonnements allongées).

Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en œuvre ces nouveautés.

S'adapter

Crise sanitaire oblige, l'adaptation a été le maître-mot de 2020 : mise en place des différents protocoles, adaptations des horaires de travail (souvent fluctuants), en fonction des annonces gouvernementales. Pour la première fois, les inscriptions de septembre ont été réalisées exclusivement par mail afin d'éviter le regroupement d'usagers. Les MNS organisent des randonnées encadrées pour les usagers.

Optimiser

Les mois de fermeture de l'établissement ont permis de repenser bon nombre de fonctionnement :

Les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) ont retravaillé le projet pédagogique des écoles primaires en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale. Les cours collectifs pour adultes ont été repensés et enrichis (aquagym, cours de natation, aquabike, circuit training, école de natation ...)

Les techniciens ont pu réaliser de nombreux travaux sans faire appel à des prestataires extérieurs : changement des leds du centre, carrelage, ventilation ... L'équipe a travaillé à l'optimisation de l'utilisation des fluides (eau, traitement, électricité...) en fonction des variations des consommations, tout en restant opérationnels pour une potentielle ouverture de l'établissement à très courte échéance.

Les agents d'accueil, avec écoute et bienveillance, ont veillé à maintenir le contact avec les usagers à travers notamment l'envoi régulier d'informations : modalités de fonctionnement, retours, protocoles d'accueil, remboursements ... Les agents ont également travaillé à la construction des plannings.

De nombreux exercices d'entraînement au secourisme ont été mis en place. Un checkup complet du matériel de secourisme a été réalisé permettant ainsi l'achat de nouveaux matériels.

Soutenir

Tout au long de la crise sanitaire la volonté a toujours été d'accueillir un maximum d'usagers et de poursuivre le soutien aux associations.

UST, kayak, plongée handi, plongée ... tous ont fait l'objet d'une écoute attentive. Une fois les autorisations officielles obtenues, leurs adhérents ont pu retrouver le chemin des bassins, souvent avec la mise en place de créneaux exceptionnels et supplémentaires.

L'ouverture de créneaux en direction de personnes en situation de handicap et sur certificat médical a largement contribué à renforcer le lien social tout en engageant de nouvelles réflexions autour des actions à développer en direction de ces publics.

Se projeter

Le projet d'extension du centre aquatique et la réfection de la base nautique d'aviron ont pris forme sur le papier.

Extension d'Ovive

Validation de APD (Avant Projet Définitif) par le Bureau : choix des bassins, choix des fonctionnalités (splash pad), architecture du site

Base Nautique

Projet voté en 2020 avec la désignation du bureau d'études et des esquisses du bâtiment



Le projet d'extension prévoit la création d'un bassin supplémentaire



Départ de Pascal Chauvière en septembre 2020, remplacé par Eric Bensimon.

Pascal Chauvière

"J'ai eu une carrière exceptionnelle"

Le 11 septembre 2020, collègues, élus et amis étaient réunis pour saluer le départ à la retraite du directeur du centre aquatique.

" Pascal, c'est une sorte d'ovni, entre MacGyver et Jacques Mayol, capable de dépatouiller toutes sortes de pannes avec une énergie incroyable " a résumé avec amusement Cécile Gardan. La Directrice n'a pas manqué de saluer celui qui a toujours " énormément donné à sa vie professionnelle ". " C'est lui qui a enfanté le centre aquatique Ovive et a contribué à le faire grandir ".

Emmanuel Payeur, vice-président, a témoigné du dynamisme et du dévouement dont Pascal a toujours su faire preuve "Jusqu'au dernier moment, il a eu des idées d'innovation". Une carrière marquée par la générosité et l'engagement, en particulier auprès des personnes handicapées.

Lors de sa prise de parole, le jeune retraité, non sans émotion, a reconnu avoir eu une carrière "exceptionnelle et captivante, avec un chamboulement complet tous les dix ans". Il a ensuite égrené les souvenirs qui ont jalonné ses presque 40 ans au service des Tulois, n'oubliant pas de remercier celles et ceux qui ont croisé sa route.

SOLIDARITÉS

ST2I : SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL ET D'INSERTION



L'entretien des espaces verts représente 67 % des chantiers réalisés par le ST2I

Des savoir-faire et du matériel au service des communes

Le ST2i est chargé d'exécuter des travaux pour le compte de la CC2T. Il intervient également pour le compte des communes membres qui le sollicitent dans tous les domaines pour lesquels il est possible de répondre à leurs attentes, tout en veillant à ne pas concurrencer les entreprises.

Parmi les chantiers de 2020 (non-exhaustif) :

• VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

Travaux de défrichage pour une remise en valeur des vergers de la commune
80 h - 1040 €

• ROYAUMEIX

Travaux de taille
72 h - 936 €

• PIERRE-LA-TREICHE

Défrichage d'une parcelle
96 h - 1248 €

insertion professionnelle

- 21 personnes accompagnées

1 femme / 20 hommes

- 6 personnes sorties

du dispositif

emploi durable : 17 %

emploi de transition : 17 %

sortie positive : 33 %

- 15 352 heures réalisées

60 % pour la régie communautaire

40 % pour les communes et d'autres organismes du territoire

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la communauté de communes a fait le choix d'inscrire dans ses statuts une clause particulière en faveur de l'insertion par l'activité économique.

Elle est ainsi agréée par l'État pour accueillir de 13 à 15 personnes dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Aux côtés des équipes du service technique de la communauté de communes, ces personnes participent à la réalisation de chantiers variés pour le compte des communes adhérentes, ainsi que pour la collectivité elle-même. En parallèle, elles bénéficient d'un suivi de leur projet professionnel.



Plusieurs fois dans l'année, le ST21 intervient pour la mise en sachet "La Perle des Foins", une marque qui commercialise un foin d'exception issu des prairies remarquables des abords de la forêt de la Reine.

Origine géographique

- Toul 48%
- Foug 19 %
- Écrouves 14 %

autres communes CC2T 19%

Âge

- moins de 26 ans 19%
- 26 à 49 ans 57 %
- plus de 50 ans 24%

ACCUEIL DES POPULATIONS NOMADES

aire d'accueil

La communauté de communes assure en régie la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage avec son propre personnel.

En 2020 :

- **74 familles accueillies**
dont 63 effectuaient leur 1^{er} séjour
- **47,32 % de taux d'occupation**
(40,11 % en 2019), soit + 7,21 %
- **54 jours de durée moyenne de séjour**

• **24 259,28 € de participation financière** des familles (13 130 € emplacements et 11 129,28 € fluides)

À noter : 5 888 journées - caravanes en 2020 (4 988 en 2019).

Le confinement de mi-mars à mi-mai interdisant les déplacements, les dérogations pour prolonger leur séjour au-delà de la durée autorisée de 180 jours dans l'année pour plusieurs familles, ont sédentarisé les gens du voyage sur l'aire d'accueil de Toul. Les usagers ont été moins nombreux mais sont restés plus longtemps.

L'année 2020 est, depuis 10 ans, celle avec le plus fort taux d'occupation et le nombre le plus important de journées caravanes.

Par ailleurs, conformément aux directives gouvernementales, un effort considérable a été consenti aux usagers avec l'accord de la gratuité de séjour aux familles ne pouvant assurer leurs travaux habituels.

aire de grand passage

Depuis le 1^{er} avril 2016, la communauté de communes assure l'entretien et la gestion de cette aire. Ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre, elle accueille en priorité les réservations transmises par la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

En 2020 :

- **3 440 € de participation financière** des familles
- **4 regroupements familiaux, 1 regroupement illicite et 1 marché accueillis** entre mai et octobre (tous non-planifiés)
- **Travaux réalisés : aménagement de la voirie interne**



Phase 2 : alimentation village d'Emaye
et adduction Diakène - Diola



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La communauté de communes est engagée depuis plusieurs années dans une opération de coopération décentralisée. Le projet mené en lien avec l'OMCI (Office Municipal de Coopération Internationale de Commercy) et les autorités locales consiste à permettre l'accès à l'eau potable pour les populations de plusieurs villages de la commune d'Oukout en Casamance, au Sénégal. Ce projet phasé a débuté en 2015.

Phase 1 et 2

Adduction d'eau pour les villages de Boukitingo et d'Emaye

Ces deux phases de travaux sont maintenant terminées. Désormais, plus de 2 000 habitants ont accès à l'eau courante via un branchement individuel.

Phase 3

Village de Diakène-Diola - 815 habitants

Cette nouvelle phase devrait débuter en 2021 et 2022

En 2020

L'opération était soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la région Grand Est et le Syndicat Mixte des Eaux Cœur Toulinois et bénéficie de l'assistance de l'Office Municipal de Coopération Internationale de Commercy.



Les sanitaires de l'école d'Emaye en 2020

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



En 2020, la CC2T a soutenu 16 projets d'associations du territoire.

Le montant des subventions s'élève à 38 950 €, dont 8 000 € versés dans le cadre de conventions triennales aux associations le Théâtre de Cristal, la Tota Compania et la compagnie Man'ok.

En raison de la situation sanitaire, de nombreux événements ont été annulés au printemps. Néanmoins, les élus communautaires ont choisi de maintenir les subventions aux associations à la situation financière fragilisée.

Festival Tourn'Sol 2020 - ©Claude Flaczynski

MOBILITÉS

TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis le 2 janvier 2020, avec la société Terres Toulouises Mobilité (groupe PIOT - Prêt-À-Partir), la CC2T a démarré un nouveau réseau de transport dénommé Colibri et étendu aux 41 communes du territoire.

Du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires, les habitants de chaque commune peuvent emprunter des lignes régulières et du transport à la demande pour se rendre à Toul (pour quelques heures, à la demi-journée), au travail ou dans les collèges et lycées du territoire. Le réseau est organisé pour faciliter les correspondances avec le train et les lignes de bus de la région pour des allers-retours quotidiens sur Nancy.

Côté transport scolaire, les inscriptions se font en ligne sur le site www.colibri.fr. En 2020, afin d'éviter aux parents un déplacement en gare routière, la distribution des cartes scolaires gratuites (les plus de 3 kms) s'est faite directement dans les collèges et lycées. Les cartes payantes (moins de 3 kms), quant à elles, ont été retirées à la boutique contre paiement.

Avec le réseau COLIBRI, la CC2T prend son envol pour faciliter la mobilité de tous les habitants des Terres Toulouises.

- 2 lignes urbaines
- 19 lignes péri-urbaines
- 12 Transports À la Demande

- Transport scolaire :
2 149 collégiens et lycéens
546 élèves de maternelle et élémentaire



Livraison de la nouvelle flotte des véhicules au cours de l'année 2020.



NOUVELLES MOBILITÉS

Au-delà du déploiement de l'offre de transports en commun, le programme d'actions de la CC2T porte également sur les nouvelles formes de mobilité, dont le covoiturage.

À l'appui des échanges avec le département de Meurthe-et-Moselle et dans le cadre d'un partenariat avec l'APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône), la CC2T a identifié plusieurs aires connectées aux grands axes de communication (A31 / RN4), à étendre ou à créer, pouvant contribuer à accompagner ces nouveaux besoins de mobilité.

En 2020, la collectivité a notamment travaillé sur deux aires de covoiturage :

- l'aire située route de Blénod (sur la RD 960, à proximité de l'échangeur Toul centre sur la RN 4) compte 49 places. Elle sera agrandie, sécurisée et aménagée ;
- une nouvelle aire est prévue à Gondreville, à hauteur de l'échangeur n°16 sur l'A31.



Par ailleurs, la CC2T a lancé fin 2020 une étude portant sur la définition du schéma des mobilités actives du quotidien (vélo/marche). Un travail en collaboration avec les communes et les acteurs déjà engagés sur ce type de mobilités sera poursuivi en 2021.

Enfin la collectivité poursuit son travail relatif aux équipements de mobilité dans les communes avec la pose de 9 abris bus dans 6 communes au cours de l'année 2020.

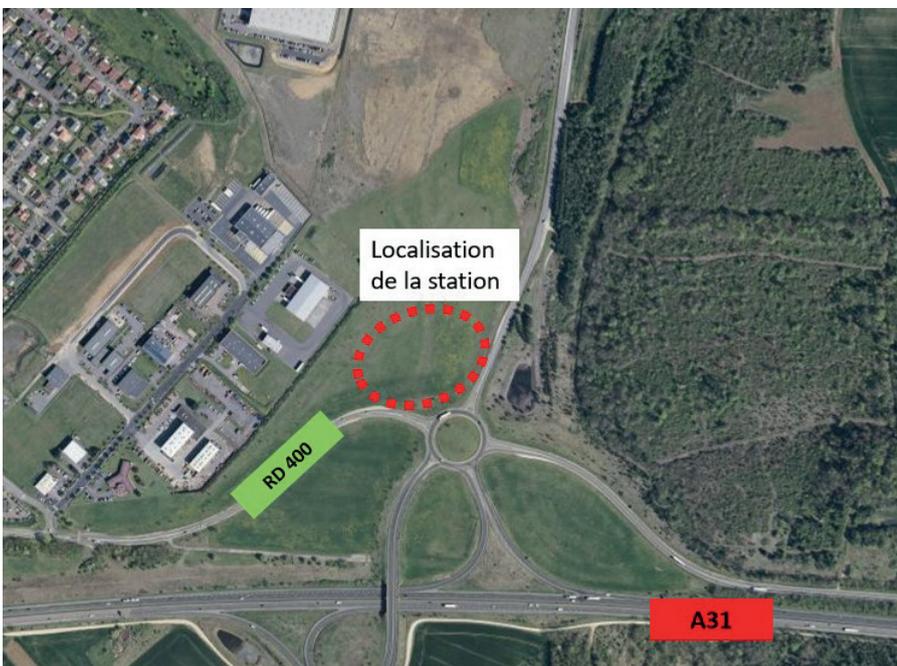


STATION VERTE MULTI ÉNERGIES DE GONDREVILLE

Suite à l'appel à projet lancé en 2020, trois opérateurs se sont portés candidats. Ils ont été auditionnés en fin d'année 2020. Le choix de l'opérateur retenu sera fait en 2021.

Le projet de station verte multi énergies à Gondreville est destiné à proposer des carburants alternatifs au gazoil pour la mobilité lourde : poids lourds notamment.

La future station proposera du gaz naturel pour véhicules (GNV), dont du bio gaz. Il est également prévu des bornes de charge rapide d'électricité verte pour les véhicules électriques et à terme, la distribution d'hydrogène décarboné.



COMMUNICATION

Le service communication travaille en lien avec les élus, les services communautaires et les communes pour informer les habitants et promouvoir le territoire.

COMMUNICATION EXTERNE

www.terretouloises.com

105 articles - 9 articles en moyenne par mois
47 000 utilisateurs soit + 94,7 % depuis 2019

Suite à la fermeture du site d'Ovive devenu obsolète et peu fonctionnel, les informations relatives au centre aquatiques ont été intégrées au site de la CC2T, via une rubrique spécifique. En plus d'économiser les coûts d'une refonte, cette évolution permet au public de mieux identifier l'équipement comme communautaire tout en générant davantage de trafic.

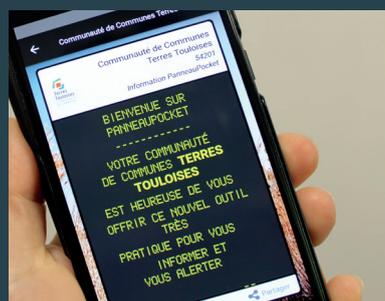


Newsletter

Terres Toulouises – lettre d'information

1 329 abonnés en décembre soit une + 67 % en 1 an
59 % de taux d'ouverture en moyenne

Adressée aux abonnés (abonnement depuis le site de la CC2T), aux agents CC2T et aux mairies du territoire, la newsletter mensuelle informe de l'actualité de la collectivité tout en augmentant le trafic du site Internet.



Application Panneau Pocket

Lancement en juillet

- 500 abonnés au 28/12
- 23 messages
- 4 messages en moyenne par mois

Édition



Guide Petite Enfance



Guide eaux pluviales



Ovide, saison estivale



RAMPE : planning d'activités



Carte de vœux 2020

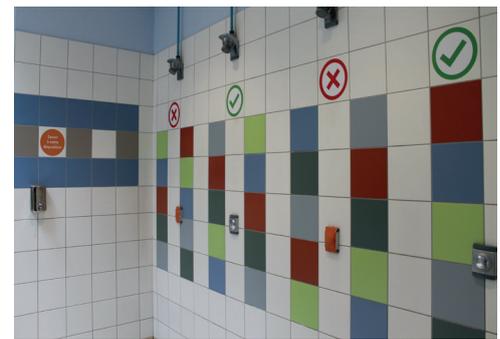
Terres Toulousaises Le MAG

Tirage : 21 300 exemplaires
Distribution à tous les foyers du territoire

Réalisé entièrement en interne (rédaction, photos et infographie), "Terres Toulousaises Le MAG" est un élément central de la communication communautaire.
Conséquence des périodes de confinement et de la situation sanitaire, un seul numéro a pu être réalisé en 2020.
Néanmoins, une communication renforcée sur le site Internet, la diffusion de newsletters spéciales et la mise en place de Panneau Pocket ont permis le maintien de la communication auprès des habitants au cours de cette année particulière.



Centre aquatique Ovide Nouvelles conditions d'accueil



Réalisation d'une signalétique spécifique suite au protocole sanitaire.

Animations vidéo

(diffusion sur le site CC2T et dans le hall de l'établissement)



Nouveau protocole d'accueil
121 vues

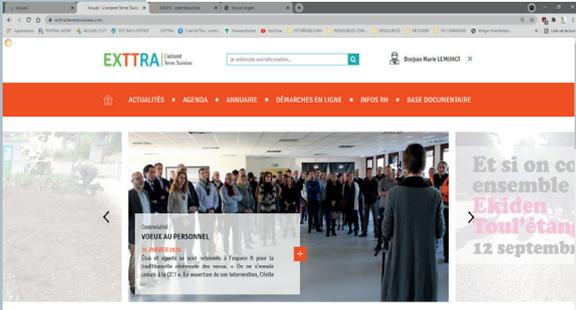


Ovide, saison estivale
75 vues



École de natation saison 20/21
242 vues

COMMUNICATION INTERNE



www.extra.terrestouloises.com

Lancement en janvier

78 articles (6,5 articles en moyenne chaque mois)

Via un accès individuel, chaque agent peut y consulter articles d'actualité, informations relatives aux ressources humaines, annuaire, agenda ...

« C'est ExTTRa ... entre nous ! »

152 publication (12,5 par mois en moyenne)

Groupe privé Facebook créé en mars durant confinement



C'est ExTTRa ... entre nous !
Groupe Privé - 39 membres

Passerelle

2 numéros (mai et septembre)

Cette publication entend informer les agents de l'actualité de la collectivité, faire connaître les différents métiers et créer du lien entre les services.

Un numéro spécial « Mise en place du télétravail » préparé pour novembre n'a pu être diffusé suite à l'annonce du 2nd confinement.



Trombinoscope des élus communautaires et suppléants

Organisation de 4 séances photos : Toul (2 séances), Domèvre-en-Haye, Bois-de-Haye



RESSOURCES

- finances
- ressources humaines

FINANCES

Budget principal

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2020 : **128 €**
- annuité par habitant : **13,39 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- épargne nette : **1 912 891 €**
- capacité de désendettement courante : **2,52**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	2 270 289,71	002	Résultat d'exploitation reporté	1 291 644,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 097 223,27	013	Atténuation de charges	48 501,45
014	Atténuation de produits	10 133 641,19	70	Produits du domaine et ventes diverses	2 412 515,85
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	15 944 556,98
65	Autres charges de gestion courantes	2 828 294,68	74	Dotations, subventions et participations	4 26 703,27
66	Charges financières	202 870,46	75	Autres produits de gestion courante	130 027,05
67	Charges exceptionnelles	71 184,97	77	Produits exceptionnels	160 375,53
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	78	Reprises sur provisions	0,00
	Dépenses réelles	20 603 504,28		Recettes réelles	24 214 324,38
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 108 976,71	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	367 847,53
	Dépenses d'ordre	1 108 976,71		Recettes d'ordre	367 847,53
	Total dépenses de fonctionnement	21 712 480,99		Total recettes de fonctionnement	24 582 171,91

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	678 964,82	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	407 832,16	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 932 892,75
20	Immobilisations incorporelles	374 621,90	13	Subventions d'investissement	362 125,35
204	Subventions d'équipement versées	878 162,37	16	Emprunts et dettes assimilées	1 483,50
21	Immobilisations corporelles	418 326,20	204	Subventions d'équipement versées	0,00
23	Immobilisations corporelles en cours	37 626,51	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	400 836,00	27	Autres immobilisations financières	41 195,74
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	45	Opérations pour compte de tiers	0,00
	Dépenses réelles	3 196 369,96		Recettes réelles	2 337 697,34
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	367 847,53	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 108 976,71
041	Opérations patrimoniales	197 644,58	041	Opérations patrimoniales	197 644,58
	Dépenses d'ordre	565 492,11		Recettes d'ordre	1 306 621,29
	Total dépenses d'investissement	3 761 862,07		Total recettes d'investissement	3 644 318,63

Budget annexe : ordures ménagères

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2020 : **21 €**
- annuité par habitant : **5,74 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- épargne nette : **251 431 €**
- capacité de désendettement courante : **2,2**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	3 591 852,35	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 412 279,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	690 837,00	013	Atténuations de charges	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	599 729,26
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	3 536 226,00
65	Autres charges de gestion courantes	19 311,89	74	Dotations, subventions et participations	656 394,88
66	Charges financières	41 284,6	77	Produits exceptionnels	225 13,61
67	Charges exceptionnelles	418,56	78	Reprises sur provisions	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00		Recettes réelles	6 227 143,34
	Dépenses réelles	4 343 704,40			
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	337 924,16	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 489,80
	Dépenses d'ordre	377 924,16		Recettes d'ordre	49 489,80
	Total dépenses de fonctionnement	4 681 628,56		Total recettes de fonctionnement	6 276 633,14

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	304 503,91	001	Solde d'exécution reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	392 817,01
16	Emprunts et dettes assimilées	219 728,72		Recettes réelles	392 817,01
20	Immobilisations incorporelles	780,00			
21	Immobilisations corporelles	59 849,32			
23	Immobilisations en cours	10 551,36			
	Dépenses réelles	595 413,31			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 489,80	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	337 924,16
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	Dépenses d'ordre	49 489,80		Recettes d'ordre	337 924,16
	Total dépenses d'investissement	644 903,11		Total recettes d'investissement	730 741,17

Budget annexe : assainissement

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2020 : **121 €**
- annuité par habitant : **11,54 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

- épargne nette : **1 330 383 €**
- capacité de désendettement courante : **3,2**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	1 064 819,57	002	Résultat d'exploitation reporté	1 307 743,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	445 133,00	013	Atténuation de charges (remises...)	0,00
014	Atténuations de produits	110 382,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	3 318 898,63
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 808,30	74	Dotations, subventions et participations	116 108,00
66	Charges financières	180 540,77	75	Autres produits de gestion courante	89 381,87
67	Charges exceptionnelles	13 158,36	77	Produits exceptionnels	8 462,09
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	40 000,00	78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00
	Dépenses réelles	1 857 842,00		Recettes réelles	4 840 593,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	874 849,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	196 261,03
	Dépenses d'ordre	874 849,00		Recettes d'ordre	196 261,03
	Total dépenses de fonctionnement	2 732 691,00		Total recettes de fonctionnement	5 036 854,73

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution de la section reporté	1 592 490,09	001	Solde d'exécution de la section reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	38 750,57
16	Emprunts et dettes assimilées	344 625,66	13	Subventions d'investissement	1 928 270,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	41 557,76	16	Emprunts et dettes assimilés	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	768 123,78	23	Immobilisations en cours	3 091,5
23	Immobilisations en cours	1 171 429,30		Recettes réelles	2 420 112,78
	Dépenses réelles	3 918 226,63			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	196 261,03	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	874 849,00
041	Opérations patrimoniales	95 255,18	041	Opérations patrimoniales	95 255,18
	Dépenses d'ordre	291 516,21		Recettes d'ordre	970 104,18
	Total dépenses d'investissement	4 209 742,84		Total recettes d'investissement	3 390 216,96

Budget annexe : eau potable

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2020 : **107 €**
- annuité par habitant : **8,91 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- épargne nette : **875 804 €**
- capacité de désendettement courante : **6,2**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	1 911 304,76	002	Résultat d'exploitation reporté	1 642 719,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	362 772,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuations de produits	766 671,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	3 415 519,56
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 277,26	74	Dotations, subventions et participations	0,00
66	Charges financières	47 718,48	75	Autres produits de gestion courante	456 493,9
67	Charges exceptionnelles	54 746,8	77	Produits exceptionnels	545 713,39
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	40 000,00	78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00
	Dépenses réelles	3 184 490,30		Recettes réelles	6 060 445,94
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	882 169,72	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 202,21
	Dépenses d'ordre	882 169,72		Recettes d'ordre	131 202,21
	Total dépenses de fonctionnement	4 066 660,02		Total recettes de fonctionnement	6 191 648,15

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution de la section reporté	514 546,49	001	Solde d'exécution de la section reporté	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 005,27	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 322 610,07
16	Emprunts et dettes assimilées	357 432,44	13	Subventions d'investissement	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	129 848,75	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
21	Immobilisations corporelles	297 735,07			
23	Immobilisations en cours	1 589 416,03			
	Dépenses réelles	2 912 984,05		Recettes réelles	1 322 610,07
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	131 202,21	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	882 169,72
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	Dépenses d'ordre	131 202,21		Recettes d'ordre	882 169,72
	Total dépenses d'investissement	3 044 186,26		Total recettes d'investissement	2 204 779,79

Budget annexe : mobilité

FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	2 489 962,27 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	2 932 027,18 €
• Résultat de l'exercice	442 064,91 €
• Résultat antérieur reporté	705 290,46 €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	74 370,80 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	20 094,39 €
• Résultat de l'exercice	54 276,41 €
• Résultat antérieur reporté	181 870,85 €
• Reste à réaliser N+1	29 229,60 €

Budget annexe : ZA Noviant-aux-Prés

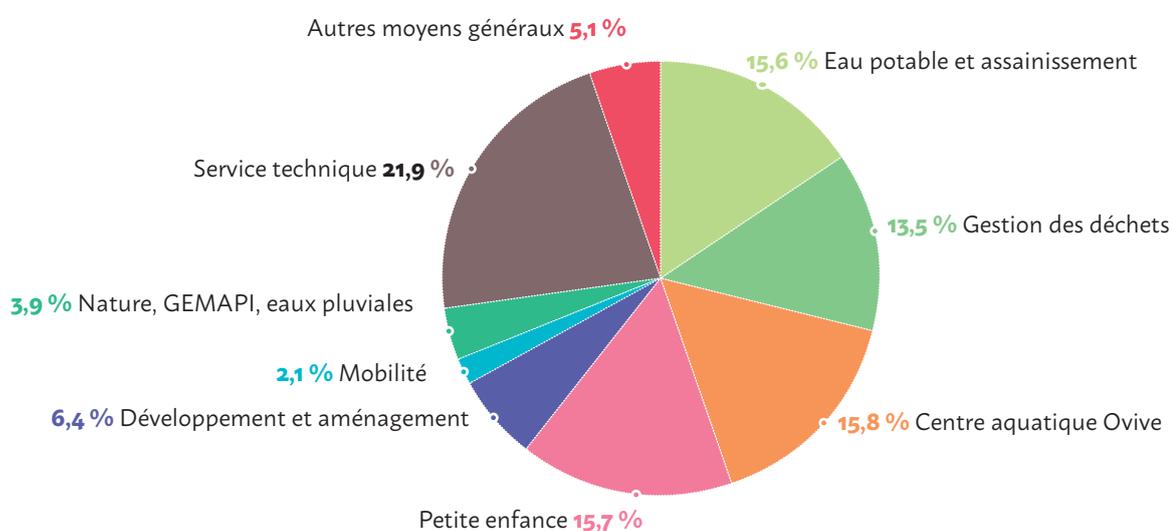
FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	17 503,26 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	42 658,04 €
• Résultat de l'exercice	25 154,78 €
• Résultat antérieur reporté	51 510,83 €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	1 360,00 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	12 828,24 €
• Résultat de l'exercice	11 468,24 €
• Résultat antérieur reporté	40 130,48 €
• Reste à réaliser N+1	- €

Budget annexe : pôle industriel Toul Europe

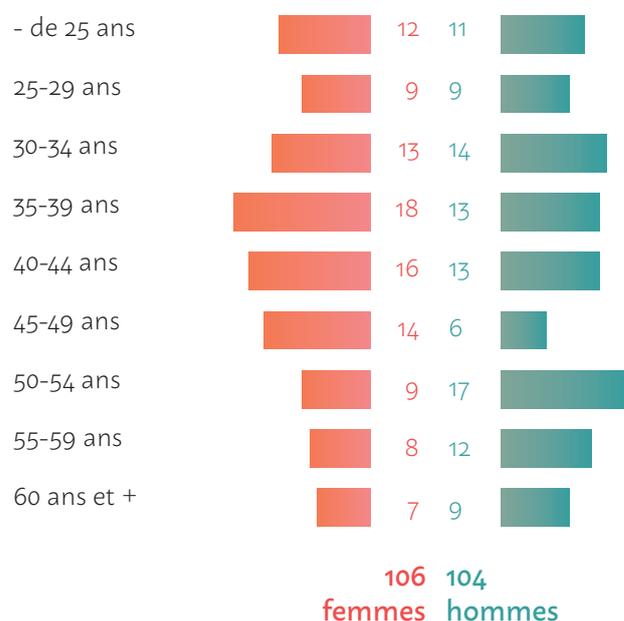
FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	14 587,80 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	14 587,80 €
• Résultat de l'exercice	- €
• Résultat antérieur reporté	- €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	14 587,80 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	26 000,00 €
• Résultat de l'exercice	11 412,20 €
• Résultat antérieur reporté	- €
• Reste à réaliser N+1	- €

RESSOURCES HUMAINES

Masse salariale



Pyramide des âges





**Terres
Touloises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES